Publié le 1er mai 2014.
Dernière modification : 15 mai 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE
Usines de Hanoï, Nam-dinh, Haiduong

Hanoï : suite de la Distillerie Auguste-Raphaël Fontaine.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
NAM-DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1901)

……
La Société française des distilleries de l'Indo-Chine commence les travaux d'installation d'une distillerie à proximité de la ville.
……

OFFRE D'EMPLOI
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 janvier-1er février 1902)

On demande un bon comptable. S'adresser à M. A.-R. Fontaine, administrateur délégué de la Société française des distilleries de l'Indo-Chine, 59, bd Gambetta à Hanoï.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1902)

M. Ganin, comptable de la Société française des distilleries de l'Indo-Chine, a l'honneur de faire part à ses nombreux amis de la perte qu'il vient de faire en la personne de son père.
Nous prions M. Ganin de recevoir nos sincères compliments de condoléances.

ASIE FRANÇAISE
Les Ports de l'Annam.
par le marquis de Barthélémy
(*Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, 1902, pp. 424-426)

À bord de l'*Agnès* [1], 4 mai 1902.

Haïphong

Faisant le service entre Haï-Phong, Nam-Mnh et Vinh.

……

Je dois citer une maison plus nouvelle, celle de M. Raoul Debeaux, qui paraît pleine d'activité et se développe considérablement grâce à ses monopoles d'alcool, de sel, d'opium. Elle est l'instigatrice de la fondation de deux importantes distilleries dont une, en construction depuis six mois seulement, ouvrira avant la fin de l'année à Nam-Dinh.

……

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
NAM-DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mai 1902)

……

De nombreux ouvriers ou coolies trouvent à s'employer soit aux constructions faites par la Société française des Distilleries et à l'édification des bâtiments devant servir de casernement aux tirailleurs, soit aux travaux de ballastage et pose de chemin de fer.

Indo-Chine
Nam-Dinh
(*La Dépêche coloniale*, 22 juillet 1902)

Encore quelques jours et la grande usine de MM. Fontaine et Cie sera terminée et commencera à fonctionner, employant un grand nombre de travailleurs indigènes.

L'INAUGURATION DE LA LIGNE HANOÏ–NAM DINH
par A. Raquez
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 décembre 1902)

……

M. le gouverneur général [Beau] part en voiture avec le cortège officiel, précédé et suivi d'un peloton de miliciens à cheval. Il visite successivement la manufacture cotonnière, une des pagodes annamites, la distillerie Fontaine, le cathédrale, l'école franco-annamite, l'hôpital indigène et rejoint la gare à trois heures et demie.

……

(in *Mission à l'exposition de Hanoï et en Extrême-Orient* (1902-1903) *: rapport général* par Antony Jully et le capitaine Albert Ducarre, commissaire adjoint, 1903)

[48] La Société française des distilleries de l'Indo-Chine, dont les appareils et machines ont été vus ailleurs, a réuni ici ses principaux produits, au milieu desquels on trouve les lampes à alcool de Delamolle, 33, rue de Châteaudun, Paris ; l'utilisation du riz préoccupe donc nos compatriotes de Hanoï comme ceux de Tananarive.

LE TYPHON

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1903)

NAM DINH

……

Les bâtiments d'Européens qui ont le plus souffert sont ceux de la distillerie Fontaine, l'usine de la cotonnière, l'albuminerie, les bâtiments de la garde civile, les casernes des tirailleurs qui, celles-là, sont écroulées presque en entier.

……

Alfred Raquez, *Entrée gratuite*, Saïgon, fin 1903.

L'INAUGURATION DE LA LIGNE HANOÏ–NAM-DINH

L'INDUSTRIE FRANÇAISE À NAM-DINH

Société française des distilleries de l'Indo-Chine — Usine de Nam-Dinh (p. 216)

10 janvier 1903

……

[213] Le cortège officiel se rend ensuite à la Distillerie Fontaine ainsi qu'on l'appelle dans le pays, à la Société française des distilleries de l'Indo-Chine (anciens Établissements A. R. Fontaine et Cie) [2], ainsi qu'il faut dire pour respecter les firmes et nous sommes partisan du respect.

La distillerie de Nam-Dinh fait partie d'un ensemble d'établissements créés au Tonkin et en Cochinchine par M. Fontaine Le premier, construit à Hanoï en 1898, fut, après une courte période d'exploitation, reconnu insuffisant pour répondre aux nécessités de la consommation.

[214] Un deuxième, de semblable importance, fut alors installé à Nam-Dinh. siège du plus grand marché de riz de l'Annam et du Tonkin. C'est celui que nous visitons aujourd'hui, sous la conduite de M. Fontaine lui-même et de M. Piot, son très aimable collaborateur.

Les constructions vastes, bien ordonnées, voient s'élever au-dessus d'elles une forte et haute cheminée, altière comme il convient au symbole du progrès et de la conquête industrielle de ce pays indo-chinois.

Et nous nous trouvons en présence d'une série de cuves, d'alambics, d'appareils de toute nature qui plongent un de nos confrères dans la stupéfaction. Notre ami s'est adonné depuis longtemps à l'étude des fermentations et rencontre ici, aux colonies,

[2] Société anonyme au capital de trois millions de francs. - Siège social : rue Berlisey, no 6, Dijon. — Siège administratif : boulevard Gialong, no 53, Hanoï.

l'établissement peut-être le mieux organisé et le plus scientifique qu'il lui ait été donné de voir. C'est l'opinion qu'il émet devant nous et nulle ne saurait être plus flatteuse pour les organisateurs des Distilleries de l'Indo-Chine.

En passant devant d'immenses réservoirs, M. Fontaine les indique comme des cuves de réserve, ajoutant qu'elles sont toujours restées vides, tellement est rapide l'écoulement des produits. Cela prouve d'une façon péremptoire, ajoute-t-il, combien étaient peu fondées les appréhensions de quelques esprits rétrogrades, toujours effrayés par les entreprises nouvelles et prophétisant aux alcools de cette origine une défaveur que les consommateurs se sont bien gardé de leur infliger.

Une troisième distillerie existe en Cochinchine, à Cholon-Binhtây, l'agglomération chinoise voisine de Saïgon, connue pour ses très importantes rizeries dont nous avons parlé l'autre jour en parcourant la section du grand centre des Célestes. C'est l'une des rares entreprises de ce pays de Cochinchine dont les capitaux soient exclusivement français.

Nos guides nous donnent rendez-vous dans la galerie tonkinoise de l'Exposition ou des graphiques, des plans, des fioles sont de nature à intéresser ceux que ne laisse pas indifférents le progrès industriel de notre colonie [3].

Hanoï
CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juin 1904)

Trois coolies ont été arrêtés hier pour avoir volé trois litres d'alcool à l'usine française des Distilleries.

À la place de l'aimable M. Fontaine, cela me réjouirait. Qu'il se rappelle Parmentier se faisant voler ses pommes de terre, pour les vulgariser.

Hanoï
CHRONIQUE LOCALE

Incendie à la distillerie Fontaine
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juillet 1904)

Un incendie, qui aurait pu avoir des conséquences extrêmement graves, a éclaté hier 21 courant â l'importante distillerie Fontaine, située à l'angle du boulevard Armand-Rousseau et de la rue du Cimetière. Le feu a pris dans le bâtiment contenant les bacs à alcool par l'imprudence, assure-t-on, d'un coolie chinois qui fumait pendant le remplissage de ces bacs.

La commotion a été tellement violente que les habitations, jusqu'à cinq cents mètres aux environs, en ont ressenti l'effet.

Aussitôt l'alarme donnée, les secours n'ont pas tardé à arriver.

La première pompe parvenue sur le lieu du sinistre a été celle de la Milice conduite par MM. Poilvay et Wetzelmeyer, inspecteurs, puis celle du premier arrondissement, sous la direction du sous-brigadier Donzé qui, comme toujours, a montré qu'il était à la

---

[3] Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Fontaine s'est vu fait chevalier de la Légion d'honneur. Le gouvernement a récompensé les efforts de celui qui réussit à créer une industrie en Indo-Chine et provoqua un mouvement important de capitaux métropolitains venant s'associer à ceux de la colonie pour une œuvre de colonisation. Tous applaudirent à cette distinction.

hauteur des fonctions tout de dévouement qui lui ont été confiées. Après sont arrivées les pompes du 9e Colonial, des chasseurs annamites et de l'artillerie.

Remarqué parmi les nombreuses personnes accourues sur le lieu du sinistre :

MM. Joinie, receveur des Douanes, et Deyme, du même service ; les commissaires de police du 1er et 2e arrondissement ; Crayssac et Blanc, directeur et chef du personnel des Douanes ; Pasquier, chef de cabinet du résident supérieur ; les généraux Clamorgan et Girard du Demaine ; d'Épinay, procureur de la République, et son substitut ; Carrelet, ingénieur électricien de la ville ; le capitaine Giraud, etc.

Au moment où nous allions quitter l'usine, un sous-officier du 9e Colonial est tombé d'une insolation. Nous avons eu la satisfaction de pouvoir nous assurer personnellement que ce brave garçon en serait quitte pour quelques jours de fièvre. l

---

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juillet 1904)

L'incendie de la distillerie Fontaine a été conjuré vers les 2 heures du soir. Les pompes ont pu se retirer une heure après.

Le Chinois dont l'imprudence a causé cet incendie, a été arrêté pour information. Les dégâts sont évalués à 5.000 piastres environ. Pas d'accident de personne.

ÉCHOS
LA VILLEE
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 juillet 1904)

Mesures de prudence.

Le récent incendie de la fabrique d'allumettes et celui, survenu il y a trois jours à l'usine Fontaine, sans revenir sur ceux que nous avons eu à déplorer précédemment sur divers points de la ville nous suggèrent les réflexions suivantes que nous soumettons è ceux qui soit chargés d'assurer notre sécurité.

Comment se fait-il que toutes les pompes soient casernées dans les commissariats de police et pourquoi n'y en a-t-il pas au moins une dans chaque poste secondaire : Grand Bouddha, Yên-Phu, route Mandarine, route de Hué ?

La manœuvre de ces pompes n'est pas si difficile que chaque chef de poste ne puisse l'apprendre en quelques leçons aux agents indigènes placés sous ses ordres.

S'il en était ainsi, en cas d'incendie, les recours arriveraient beaucoup plus rapidement et seraient d'une efficacité non discutable.

Avec l'organisation actuelle, avant qu'on ait eu le temps de prévenir soit le premier soit le deuxième arrondissement, qu'on ait réuni le personnel nécessaire, mis la pompe en route et que l'on soit arrivé sur le point sinistré, l'immeuble, ou parfois une partie du quartier, a flambé.

Nous croyons qu'on pourrait éviter ce désastre, du moins en grande partie, en mettant notre idée en pratique.

D'autre part, puisqu'il est entendu que Hanoï est constamment en danger de brûler, les faits l'ont prouvé suffisamment, pourquoi n'aurions-nous pas une pompe à vapeur a grand débit qui agirait concurremment avec celles que nous possédons déjà ?

On nous objectera les finances de la Ville qui sont, ou du moins qui étaient naguère, dans le marasme. Nous répondrons que la municipalité couvre des dépenses à notre avis infiniment moins utiles car si, dans tel cas, il s'agit le plus souvent de la satisfaction

passagère de quelques-uns, dans tel autre, c'en la sécurité générale qui est en jeu. Il serait peut-être bon d'y réfléchir.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1904)

Nous apprenons que M. Fontaine, à la suite du sinistre survenu dans son établissement du boulevard Doudart de Lagrée, a remis, à titre de gratification et de remerciements, cent piastres a distribuer au personnel de la Milice et de la Police et trois cents piastres pour la troupe.

Nous félicitons bien sincèrement M. Fontaine de ce qu'il a cru devoir faite, mais, sans vouloir diminuer en quoi que ce soit le mérite de chacun, nous croyons que le partage aurait pu être plu heureux.

Les pompes de la Milice et de la Police sont arrivées sur les lieux les premières. À ce moment, il y avait un véritable danger à courir, danger qui n'a nullement empêché le personnel de faire son devoir dans la plus large mesure.

À l'arrivée des pompes militaires, le feu étant localisé [circonscrit], le plus fort était fait et l'on n'avait plus qu'à inonder les bacs voisins et la toiture (ce que l'on avait, d'ailleurs, déjà commencé à faire). Songer à éteindre le formidable punch qui brûlait là eut été de la folie.

Donc, selon nous, il eut peut-être mieux valu modifier la répartition des gratifications données pour ne mécontenter personne.

LA VILLE
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 août 1904)

Après l'incendie de la distillerie Fontaine, on a distribué aux miliciens qui ont collaboré sinon au sauvetage du moins à la protection du matériel et des bâtiments incendiés quatre médailles d'argent.

C'est fort bien et nous ne saurions faire autrement que d'approuver la décision prise à ce sujet par M. le gouverneur.

Que l'on nous permette cependant une critique : les agents de police chargés du Service d'incendie et qui, chacun a pu s'en convaincre, ne s'épargnent pas le cas échéant, ceux également qui ont charge des désinfections en cas de maladies contagieuses ou de l'enlèvement des cadavres n'ont, jusqu'ici, obtenu aucune récompensé, mériteraient, cependant, qu'on s'occupât d'eux. Pourquoi deux poids et deux mesures ? Il serait si facile et cela coûterait si peu, en somme, d'encourager ceux qui sont toujours en avant que nous espérons bien que cet oubli, car c'en est un selon nous, commis par l'Administration sera promptement réparé.

CHRONIQUE LOCALE
Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 février 1905)

On sait, souvent à ses propres dépens, avec quelles facilité disparaissent les objets en cuivre.

Poignées de porte, plaques indicatrices, robinets de fontaine, etc., tout cela est bon pour nos voleurs, d'autant mieux que le receleur n'est pas loin et que personne ne l'inquiète dans son petit commerce.

Hier, une femme annamite, trouvée en possession de neuf kilos de vieux cuivre qu'elle transportait, a été surprise par l'œil de lynx de nos limiers de la police de sûreté. Des déclarations fournies par cette femme, ce cuivre provenait de vols faits au préjudice de l'usine de la Société des Distilleries de l'Indo-Chine.

Partis par le *Colombo* le 18 mars
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mars 1905)

Pour Marseille :
Mme et M. Dubaële, Société distilleries.

NAM DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 avril 1905)

La Société française des distilleries de l'Indo-Chine a été autorisée à établir, pour les besoins de son exploitation, une prise d'eau et un égout d'évacuation sur la rive droite du canal de Nam-Dinh, au droit de son usine de Nam-Dinh.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mai 1905)

La fraude. — Les agents des Douanes et Régies ont découvert en plein Hanoï une distillerie clandestine d'alcool qui faisait, paraît il, une sérieuse concurrence au monopole.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 1er juin 1905)

En villégiature à la station de la Cascade d'Argent, monsieur Davin, comptable de la Société française des distilleries.

CHRONIQUE LOCALE
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juin 1905)

La Rage.— Un chien de race française a pénétré dans la cour de l'Usine Fontaine et a mordu M. Lepinçart, mécanicien de la distillerie. Celui-ci a abattu aussitôt l'animal. Cette bête, soumise à l'examen du vétérinaire, a été reconnu atteint de rage Trois autres chiens appartenant à cet Européen ont été également abattus. M. Lepinçart s'est soumis sans retard au traitement antirabbique.

NAM DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 1er juillet 1905)

La Société française des distilleries de l'Indo-Chine a été autorisée, l'an passé, à établir un ponton flottant sur la rive droite du canal de Nam-Dinh, devant la distillerie. Cette autorisation vient d'être rapportée.

NAM DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 juillet 1905)

Ceux qui sont en ce moment de passage parmi nous sont frappés de l'animation extraordinaire qui règne dans la localité. Sur le fleuve, des jonques apportent le paddy que remportent aussitôt les chaloupes. Nam-Dinh a vraiment l'air d'une grande ville très industrielle.

Cela est d'autant plus vrai que des usines s'y élèvent de toute part et qu'en plus de la cotonnière, on a les usines de distillation avec d'autres encore.

……

Partis par le *Cachar* le 25 novembre
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 novembre 1905)

Pour Marseille :
Mme Martelotte, des Distilleries, et sa fille.

HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1905)

Liste de passagers arrivés par le *Cachar* le 6 décembre :

Venant de Saïgon

M. Voirier, ingénieur.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 février 1906)

Arrivés par le « Cachar »

Liste de passagers arrivés par *Cachar* le 7 février 1906.

Venant de Saïgon

Baudeuf [4], des Distilleries

---

[4] Probablement *Léon* Joseph Baudeuf : ancien comptable de la Ferme de l'opium, administrateur de la Société asiatique des boissons indigènes (usine à Hankéou). Puis fondé de pouvoirs de la Société cotonnière du Tonkin.

HANOÏ
Arrivées
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 février 1906)

Parmi les nombreuses personnes qui revenaient de France par le dernier courrier nous avons reconnu M. Michel, avocat général et Mme Michel ; M. Lombard, le planteur bien connu d'Annam ; M. Bodeuf [Léon Baudeuf], de la Société des distilleries de l'Indo-Chine, etc.

Annuaire général de l'Indochine française, 1906 :
Hanoï, rue Fellonneau, 50 : Baudeuf, ingénieur Distillerie Fontaine (p. 726).
Hanoï, bd Rollandes, 40 : Baudeuf, Distillerie Fontaine (p. 738).

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin,* 27 juillet 1906)

Incinération posthume. — Hier a eu lieu à Hanoï un événement qu'on ne saurait passer sous silence, en raison de l'ardeur qui agita l'an passé les promoteurs du four crématoire.

Pour cette fois ci, il ne s'agit que d'un quadrupède, la chienne dont nous avons relaté l'accès de rage et la mise en observation au service des épizooties.

Cet animal est .mort hier matin des suites de la rage.

Le cadavre a été porté à la distillerie Fontaine où il a été déposé dans les foyers de cette usine. En peu de temps, il ne restait plus que des cendres imperceptibles.

Voilà un argument de plus en faveur des partisans du four crématoire de Hanoï.

Décès
(*L'Avenir du Tonkin,* 23 novembre 1906)

Agression. — Mercredi soir, vers 6 heures, quatre interprètes de la Distillerie Fontaine furent assaillis en sortant de leur bureau par une bande d'environ 5 coolies. Un de ceux ci porta un coup de bâton à un interprète en pleine figure et sur le poignet ; en un tour de main, l'interprète frappé fut soulagé de son turban, de son parapluie et de ses chaussures. L'affaire a été menée avec tant de dextérité que les trois autres interprètes n'ont pas eu le temps de porter secours à leur camarade.

Les Européens attachés à l'usine accoururent au bruit, mais ils ne purent atteindre les agresseurs qui, à en juger par leur habileté, n'en sont sûrement pas à leur première attaque et recommenceront ailleurs.

Le quartier où s'est passé ce petit drame est, du reste, rarement visité par la police.

Décès
(*L'Avenir du Tonkin,* 1er décembre 1906)

Le courrier de France nous apporte la nouvelle de la mort à Dijon, de M. Alexandre, ancien coupable des distilleries de l'Indo-Chine.

M. Alexandre, qui avait servi quinze ans au Tonkin aux Tirailleurs tonkinois, a succombé pendant qu'il effectuait une période de 13 jours au 59e territorial.

Nous adressons à madame Alexandre et sa famille l'expression des condoléances attristées des nombreux amis que son mari comptait au Tonkin.

NAM-DINH
Ceux qui nous quittent
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 février 1907)

M. Sergent, comptable à la distillerie.

Tonkin. — Nam-Dinh. — Les bords de la rivière. À l'arrière-plan, la distillerie (Coll. P. Dieulefils)

Coll. Olivier Galand
Tonkin. — Nam-Dinh. — La rivière devant la distillerie (Coll. P. Dieulefils)
Carte postale adressée le 30 août 1907, de Nam-Dinh, par A. Soulet
à Louis Soulet, La Pointe par Thénac (Charente-Inférieure).

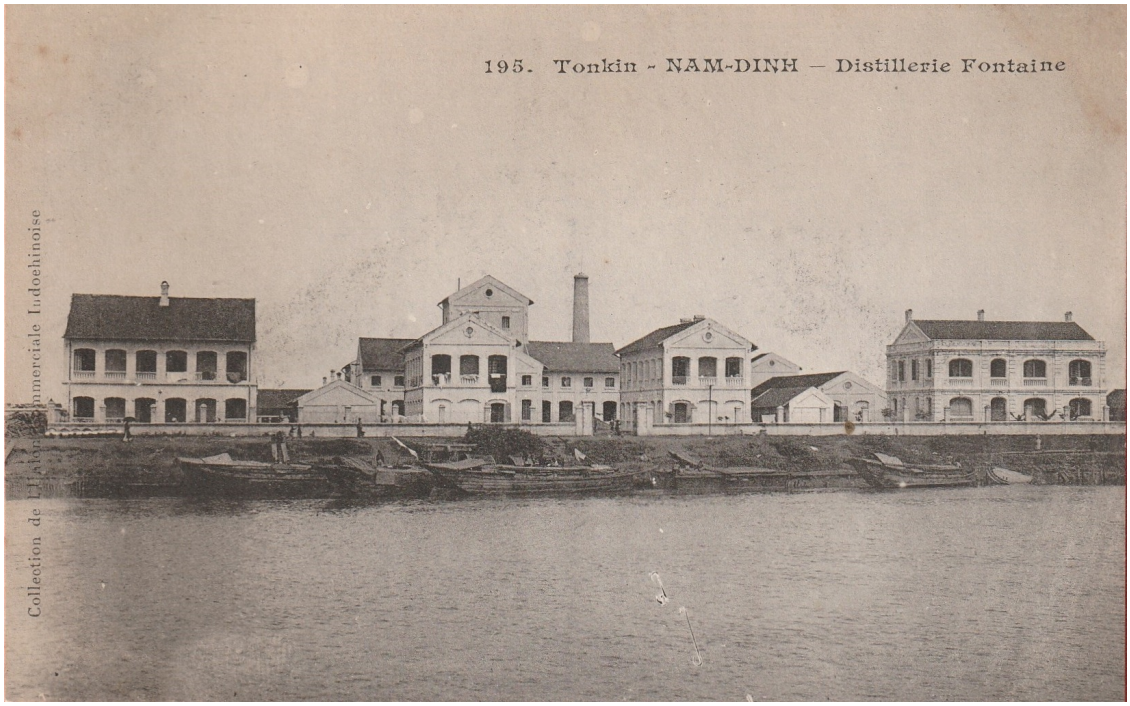

Tonkin. — Nam-Dinh. — Distillerie Fontaine. Coll. Union commerciale indochinoise.

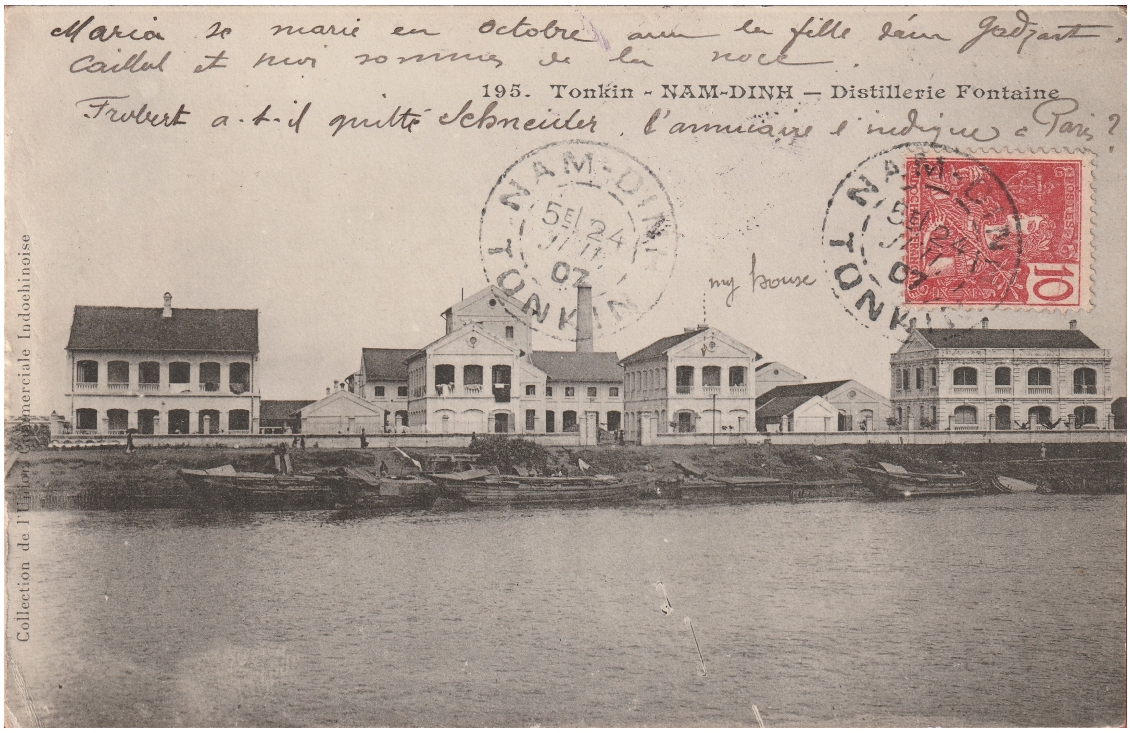

Coll. Olivier Galand
Même carte expédiée en 1907 par l'ingénieur Voirier à Jules Theulot, au Creusot.
Au centre : « My house ».
Maria se marie en octobre avec la fille d'un Gatzart. Caillol [des Éts Larue] et moi sommes de la noce.
Frobert a-t-il quitté Schneider ? L'annuaire l'indique à Paris.

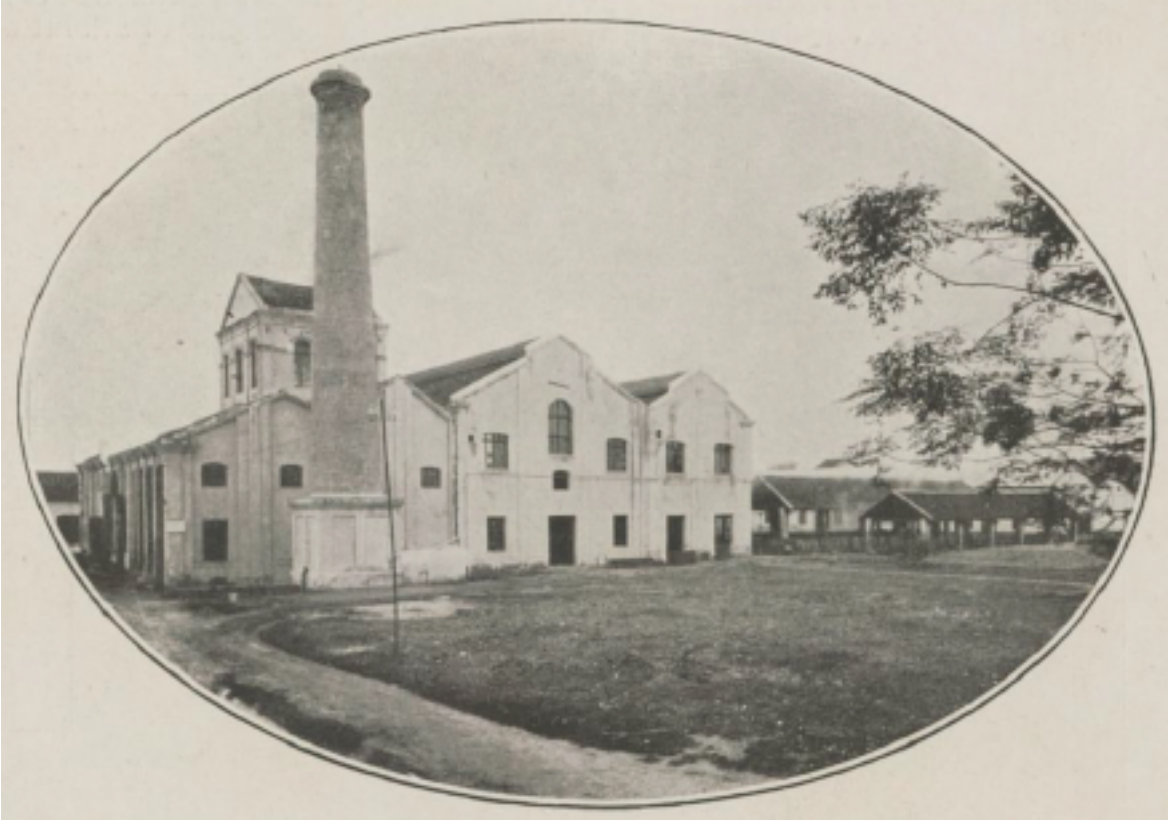

Usine de Hanoï
(*Dépêche coloniale illustrée*, 15 janvier 1908, p. 39)

Usine de Nam-Dinh (vue générale)
(*Dépêche coloniale illustrée*, 15 janvier 1908, p. 39)

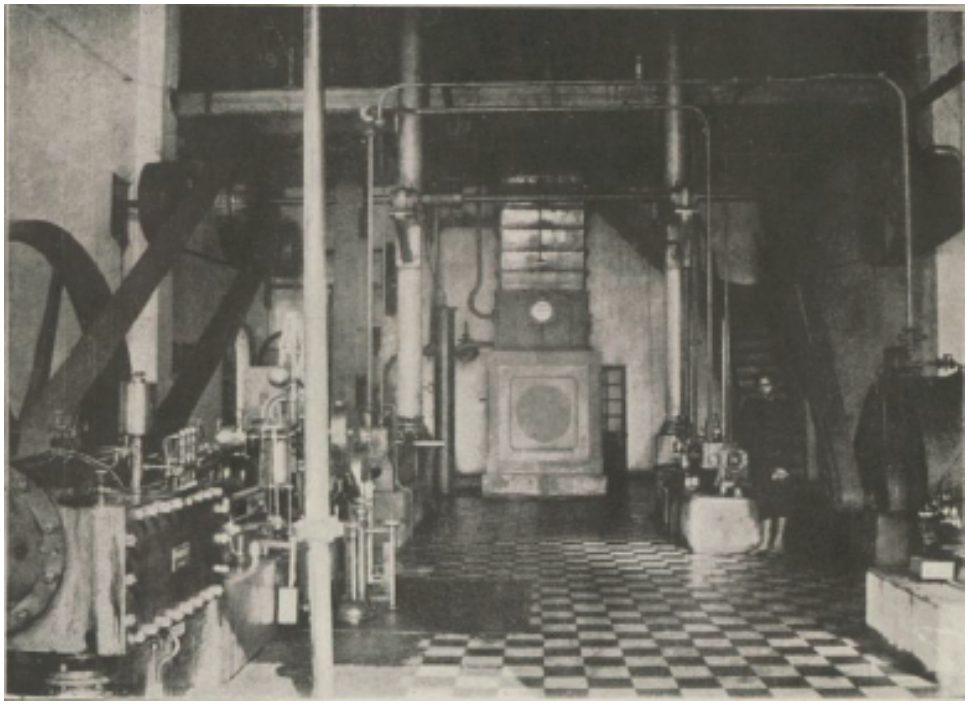

Salle des appareils
(*Dépêche coloniale illustrée*, 15 janvier 1908, p. 39)

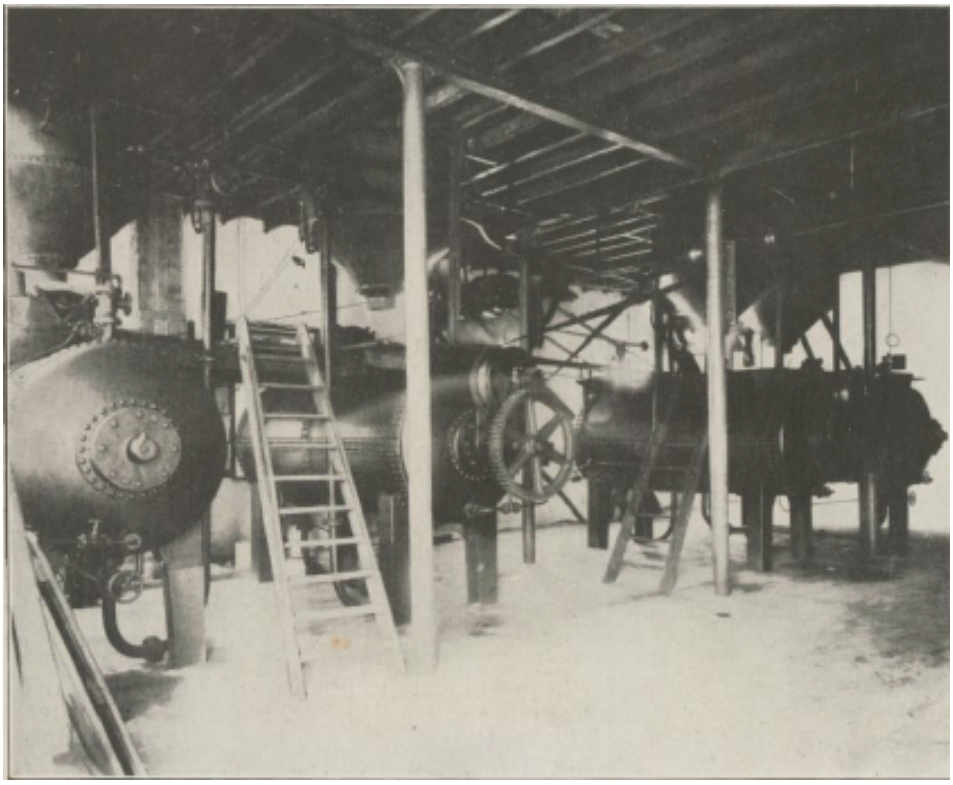

Salle des cuiseurs
(*Dépêche coloniale illustrée*, 15 janvier 1908, p. 39)

LISTE
DES
ÉLECTEURS DE LA VILLE DE HANOÏ
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 636-645)

73 Baudeuf, Léon-Joseph, agent de la Société des distilleries.
513 Fontaine, Auguste-Raphaël, distillateur.
909 Nuquet, ingénieur de distillerie.
1185 Woussen, Louis, employé distillerie Fontaine.

Liste des 124 électeurs consulaires français
ANNÉE 1908
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 724-725)

47 Dubaële, directeur de la distillerie, Nam-dinh.

NAM-DINH
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 360)

Il a été créé à Nam-dinh une distillerie de riz européenne, et une décortiquerie de riz, par les soins de la Société française des distilleries de l'Indochine.

Haïphong
Liste des 125 électeurs consulaires français
ANNÉE 1910
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 264-265)

118 Voirier, Distillerie, Nam-dinh ;

NAM-DINH
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 363)

SOCIÉTÉ DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE
Thomas, directeur ;
Voirier, ingénieur chimiste ;
Martelote, mécanicien.

Distillateurs
Société Française
DES

Distilleries
DE
L'INDOCHINE
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
A. R. FONTAINE & Cie
Société anonyme au capital de 3.500.000 fr.
SIÈGE SOCIAL À PARIS
58, RUE DE CHATEAUDUN
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911, p. 349)

PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ

USINE, RUE DU CIMETIÈRE, HANOÏ
Woussen, direct, distil. ;
Péquignot, chimiste distillerie ;
Sergent, comptable distillerie ;
Jonin, mécanicien distillerie ;

SIÈGE ADMINISTRATIF, BOULEVARD GAMBETTA 55 HANOÏ.
Boyaval, ingénieur en chef ;
Joil, chef de la comptabilité ;
Thiéry, secrétaire ;
Mouton [Émile], comptable ;
Boulard [5], ingénieur chimiste ;

NAM-DINH..— SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE.
Dubaële, directeur distillerie ;
Tardivol, chimiste distillerie ;
Martelotte, mécanicien distillerie ;
Bouvier, comptable distillerie.

Sa Majesté la reine-mère du Siam au Tonkin
(*L'Avenir du Tonkin,* 9 juin 1911)

HANOÏ

À 4 heures, sa Majesté, suivie de son habituel cortège, a visité les distilleries Fontaine.

Bourses scolaires
(*L'Avenir du Tonkin,* 24 août 1911)

250 francs

Sergent, Marcelle, Henriette, Aline ; le père, comptable à la Société française des distilleries de l'Indochine.

125 francs

---

[5] Henri Boulard : ingénieur agronome (major de la promotion de l'Institut agricole de Nancy en 1908), docteur ès sciences, attaché à la Société française des distilleries de l'Indochine à Hanoï. Auteur de plusieurs articles dans le *Bulletin économique de l'Indochine*. Créateur de la Société d'exploitation des procédés Henri Boulard (Paris, juillet 1913). L'un des fondateurs de la Société des Plantations de Casamance (1928).

Sergent, Madeleine, Joséphine, Fanny ; le père, comptable à la Société des distilleries de l'Indochine.

NAM-DINH
Société des Distilleries de l'Indochine
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1912, p. 183)

MM. Dubaële, directeur de la Distillerie ;
Tardivot, chimiste de la Distillerie ;
Martelotte, mécanicien ;
Bouvier, comptable.

Hanoï
SOCIÉTÉ DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE
56, boulevard Gambetta
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1912, p. 335)

MM. FONTAINE, administrateur-délégué ;
BOYAVAL, ingénieur en chef ;
JAIL, chef de la comptabilité ;
THIERY, secrétaire ;
PAIRAULT, secrétaire adjoint ;
MOUTON [Émile], caissier ;
BOULARD [Henri], chimiste.

Usine de Hanoï

MM. WOUSSEN, directeur ;
PÉQUIGNOT, chimiste ;
SERGENT, comptable ;
JOUIN, chef mécanicien.

Usine de Nam-dinh

MM. DURABLE, directeur ;
TARDIVOT, chimiste ;
BOUVIER, comptable ;
MARTELOTTE, chef mécanicien.

TONKIN
II — INDUSTRIE
Situation générale de l'Indochine pendant l'année 1912

[22] Les 3 distilleries d'alcool existant au Tonkin à Hanoï, Nam-dinh et Hai-duong, fonctionnent très normalement. Représentant un capital de 8 millions de francs environ, elles occupent 450 ouvriers indigènes et 15 européens. Leur force motrice est de 300 chevaux-vapeur.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin,* 16 mars 1912)

Aux Distilleries Fontaine. — M. Malan, secrétaire général, directeur des Finances, s'est rendu, ces jours derniers, à l'usine de la Société des Distilleries de l'Indochine qu'il a visitée en détail sous la conduite de M. Fontaine, administrateur délégué, et de M. Boyaval, ingénieur en chef.

Chronique de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin,* 3 avril 1912, p.)

Arrivées par le *Cachar*

De Saïgon :
M. et Mme Carbonerez [Carbonnez], de la Société des distilleries.

Naissances
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 3 juin 1912)

Carbonnez (Marcel-Charles-Louis), né à Hanoi le 13 mai 1912.
Fils de Émile Ferdinand Carbonnez, né le 16 décembre 1872 à Lille, ingénieur civil, domicilié à Hanoï, Distillerie Fontaine, et de Rose Julie Maingaud, 26 ans.
Marié à Marseille, le 18 mai 1935, avec Pierrette Louise Antoni.
Décédé à Paris XIVe le 1er nov. 1988.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin,* 24 juin 1912)

Accident — Dimanche soir, vers 5 heures 30, M. Jouin, chef mécanicien des distilleries Fontaine, en compagnie de Mme Jouin, de leur bébé, de MM. Legrand et Roux, faisaient une promenade en voiture lorsque, arrivés au boulevard Carnot, à hauteur des bâtiments de l'Intendance, une des roues de la charrette se brisa.
Les promeneurs furent projetés à terre, mais tous, sauf Mme Jouin, se relevèrent.
Mme Jouin, elle, avait reçu quelques contusions.
M. Legrand s'empressa auprès d'elle ainsi que M. Roux, et on la transporte chez un officier qui demeurait tout proche du lieu de l'accident.
Quelques indigènes, témoins de la scène, s'enfuirent au lieu de porter secours, et ce ne fut pas sans difficulté que M. Legrand put trouver quelques coolies pour faire transporter les débris de la voiture.
Nous espérons que l'accident n'aura pas de suite grave pour Mme Jouin à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

NAM-DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1912)

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Bramary, chimiste aux Distilleries de l'Indochine, avec Mlle Charlotte Pêne La jeune fiancée doit arriver par l'*Amiral-Obry*, et la cérémonie aura lieu dans les premiers jours de décembre.

Nous adressons à M. Bramary et à Mlle Pêne nos meilleurs vœux de bonheur.

VINH-YÊN
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 novembre 1912)

Au Tam-Dao. — Il est fait concession provisoire :

1° À M. Carbonnez, ingénieur chimiste, demeurant à Hanoï, de la parcelle de terrain no 1 dépendant du domaine local, sise au Tam-Dao, territoire de la « Cascade d'Argent », province de Vinh-Yên, d'une contenance approximative de mille cinq cent sept mètres carrés (1.507 m2).

2° À M. Boulard, ingénieur agronome, demeurant à Hanoï, boulevard Doudard-de-Lagrée, de la parcelle de terrain no 40 dépendant du domaine local, sise au Tarn Dao, territoire de la « Cascade d'Argent », province de Vinh-Yên, d'une contenance approximative de mille cinq cent soixante-cinq mètres carrés (1.565 m2).

3° À M. E. Mouton [6], industriel à Hanoï, de la parcelle de terrain no 39, dépendant du domaine local, sise au Tam-Dao, territoire de la « Cascade d'Argent », province de Vinh-Yên, d'une contenance approximative de mille cinq cent soixante cinq mètres carrés.

……

NAM-DINH
Mariage
[Georges Lucien Bramary, né à Corbeil, le 17 août 1888,
chef de fabrication à la Distillerie de Nam-dinh,
et Charlotte Colombe Alphonsine Pêne, née à Saint-Nazaire, le 24 avril 1890]
(*L'Avenir du Tonkin,* 5 décembre 1912)

Samedi prochain, 7 décembre, à 5 heures du soir, sera célébré le mariage de M. Bramany, chimiste aux Distilleries de l'Indochine, avec Mlle Charlotte Pêne.

Nous adressons aux futurs époux nos vœux de bonheur.

HANOÏ
Naissance
(*L'Avenir du Tonkin,* 11 janvier 1913)

le 8 janvier de Jouin (Marguerite Hélène), fille de Mme et de M. Jouin, ajusteur-mécanicien à l'usine des Distilleries de l'Indochine.

HANOÏ

---

[6] Émile Mouton : comptable à la Distillerie Fontaine, Hanoï. Témoin de la naissance de Marcel Carbonnez en 1909.

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 janvier 1913)

Conférences de l'Alliance Française. — […] Mercredi soir, M. Boulard, ingénieur chimiste, parlera aux auditeurs des procédés de distillation. Cette causerie sera également suivie d'une visite à l'Usine de Distillerie, dimanche 2 février, à 8 h 1/2.

HANOÏ
Visite aux Distilleries de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin,* 13 janvier 1913)

Dimanche, M. Kircher, directeur général des Douanes, accompagné d'un mandarin de la province de Son-Tay, a visité en détail l'usine des Distilleries de l'Indochine.

M. Boyaval, ingénieur en chef, a reçu ces messieurs et leur a donné toutes les explications voulues sur la fabrication de l'alcool.

Le mandarin de Son-Tay a été vivement intéressé par cette visite qui a eu sur lui, pour principal effet, de réduire à néant tous les racontars, émanant des Chinois, et qu'on cherche à répandre dans les milieux indigènes sur la fabrication de l'alcool.

Il a pu se rendre compte que les distilleries fabriquent l'alcool au moyen des procédés les plus modernes, capables de donner aux consommateurs toute satisfaction.

HANOÏ
Visite à la Distillerie
(*L'Avenir du Tonkin,* 20 janvier 1913)

M. Lehé, résident de France à Vinh, S. E. le tông-dôc de la province, M. Pasquier, résident de France de Thanh Hoa, la quan-bô de Thanh-hoa, accompagnés par M. Eychenne, inspecteur, chef du secrétariat de la direction des Douanes et Régies, on visité la distillerie des alcools indigènes de Hanoï.

M. Boyaval, ingénieur directeur de la Société des distilleries, a exposé le fonctionnement des appareils en usage dans l'établisse mont et les procédés de distillation. Très intéressées par ce qu'elles ont vu et les explications qui leur ont été données, les autorités indigènes ont manifesté le désir le voir les autorités provinciales autorisées à visiter l'établissement.

Il leur a été donné l'assurance que le meilleur accueil serait toujours réservé aux autorités indigènes désireuses de s'initier aux procédés industriels de distillation.

HANOÏ
[Vol à l'Hôtel Métropole.]
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 avril 1913)

Les vols. — La série des vols recommence de façon inquiétante : nous avons relaté, hier, le vol de draps — des draps à 25 francs la pièce s'il vous plaît — commis au préjudice de M. Le Guern, vol atténué par la diligence du service de sûreté qui, à l'heure actuelle, a déjà retrouvé une demi-douzaine de ces objets de literie ; le vol de 1.000 piastres environ, commis à l'Hôtel Métropole au préjudice de M. Boulard, docteur ès sciences.

Cette nuit, les malandrins ont gagné les quartiers plus éloignés et, rue de l'Est, ils ont volé un uniforme militaire, deux montres, des vêtements.

Ça va bien. Aussi l'on ne saurait redoubler de prudence devant les agissements audacieux des escarpes indigènes.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 avril 1913)

Le service de la Sûreté. — Le service de la sûreté, lancé à la recherche des voleurs que nous signalions hier, a arrêté une femme indigène soupçonnée du vol du coffret en fer contenant divers valeurs, commis au préjudice de M. Boulard, docteur ès sciences.

AU PALAIS
Tribunal correctionnel
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 avril 1913)

AUDIENCE DU 11 AVRIL 1913

Présidence : M. Pommier — Procureur de la République : M. Abor.

……

Enfin, voici la jeune fille.— une gentille petite gamine de 16 ans à peine, — et le jardinier auteur du vol de 8 billets de 100 francs, de 2 billets de 50 francs, d'une somme de 150 piastres, de bijoux et de papiers, commis le 30 mars dernier à l'hôtel Métropole au préjudice de M. Boulard. On avouera que les petites épouses d'aujourd'hui deviennent bien exigeantes.

Les billets français et les papiers furent retrouvés dans le chapeau du jardinier de l'hôtel.

La jeune fille, ayant agi sans discernement, est condamnée à 6 mois d'internement dans une maison de correction. Le jardinier, reconnu coupable de recel, est condamné à 8 mots de prison.

H. M.

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juin 1913)

Rien ne se perd. — Nous avons relaté le vol dont fut victime, au mois d'avril dernier, dans une chambre de l'Hôtel Métropole, M. Boulard, docteur ès sciences ; les bijoux et l'argent volés furent retrouvés entre les mains du jardinier de cet établissement et une jeune fille annamite, auteur du vol, fut arrêtée. Le coffret qui contenait l'argent et les bijoux était demeuré introuvable.

Or, hier matin, M. Castaing se promenait autour lu petit Lac, lorsqu'arrivé à hauteur de la rue [il trouva] un coffret en métal nickelé qu'il s'empressa d'aller remettre entre les mains de M. Grémeaux, commissaire de police du 1er arrondissement. On ouvrit le coffret qui renfermait deux clefs, un billet à ordre et un permis de chasse au nom de M. Boulard, un sachet en jonc et deux morceaux de papier qui avait dû servir à maintenir des billets de banque.

NOUVELLES

ANCIENS ÉTUDIANTS
(*Bulletin de l'Institut colonial de Nancy*, 1913)

Boulard, docteur et ingénieur agronome (I.A.N.), retour de Hanoï où il était ingénieur aux Distilleries du Tonkin.

NAM-DINH
Visite du résup p.i.
(*L'Avenir du Tonkin,* 30 mars 1914)

M. Rivet, résident supérieur, est parti de Hanoi samedi .8 courant pour Nam-DInh par le régulier de 6 heures du matin auquel on avait rattaché un wagon spécial. Il était accompagné de M. de Bottini, son secrétaire particulier.

……

À onze heures. M. Rivet, avec son cortège, s'est rendu à la Distillerie Fontaine où il fut reçu par M. Thomas. Il fut enthousiasmé et fort Intéressé par la visite et complimenta le directeur sur la bonne tenue de l'usine.

……

Armand *Paul* BERNHARD, chimiste, directeur général

Né le 1er juillet 1886 à Hanoï.
Fils de Daniel Bernhard et de Lina Lutz.
Marié à Toul, le 5 décembre 1908, avec Magdeleine Bouchon, fille de Charles Bouchon, médecin major, chevalier de la Légion d'honneur. Dont :
— Jean *Daniel* : marié en 1934 avec Jacqueline Singer, mpf le le 13 juin 1940, à Mallancourt, Meuse,
— Lucie Paule (« Paulette »)(Hanoï, 24 mars 1910-Boulogne-Billancourt, 6 mars 1996), mariée le 8 avril 1931 à Hanoï, enceinte, avec Pierre Billotte (1906-1992), saint-cyrien, gaulliste, ministre des DOM-TOM dans le gouvernement Pompidou. Div. le 19 juillet 1945. Remariée à Paris VIIe, le 19 mai 1948, avec Jean Lhuillier.
— et Charles Robert (Haiduong, 2 février 1913-Versailles le 7 oct. 1979) : marié à Versailles, le 30 juillet 1938, avec Odette Gachet.

Ingénieur de l'l'Institut chimique de l'Université de Nancy.
Il débute au Laboratoire de recherches et d'analyses agricoles et industrielles de Hanoï et y obtient un témoignage de satisfaction (*L'Avenir du Tonkin*, 14 juin 1900). Directeur par intérim (1911).
Représentant des Distilleries de l'Indochine au conseil :
— de Chrome et Nickel de l'Indochine (1928),
— des Anthracites du Tonkin (1928),
— et de la Société industrielle et commerciale de l'Annam à Tourane.

Membre du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine (1929).
du conseil de perfectionnement de l'Officie indochinois du riz (1931).
du Conseil consultatif de la riziculture pour le Nord-Annam et le Tonkin (oct. 1931)
Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 14 janvier 1935).
Décédé à Vidaubay (Var), le 13 sept. 1947.

SOCIÉTÉ DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, pp. 54 et 101)

56, boulevard Gambetta, HANOÏ

MM. A.-R. FONTAINE, administrateur délégué ;
BOYAVAL, ingénieur en chef ;
GUILLOT, chef du service commercial ;
JAIL, chef de la comptabilité ;
PAIRAULT, secrétaire ;
VAUDOUER, comptable ;
SAUVAGE, caissier ;
TARDIVOT, chimiste.

Usine de Hanoï

MM. WOUSSEN, directeur ;
GERONIMI, chimiste ;
SERGENT, comptable ;
MOURET, chef mécanicien.

Usine de Nam-dinh

MM. [Pierre] THOMAS, directeur ;
LABENSKI, chimiste ;
LETOURNEAU, chef mécanicien.
COLLIGNON, comptable ;

Usine de Haiduong

MM. [Émile-Jules] DUBAËLE, directeur;.
[Paul] BERNHARD, chimiste ;
ROJAT, mécanicien.

HANOI
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 septembre 1918)

La distillerie *Fontaine* est un magnifique établissement, travaillant selon les méthodes et avec l'outillage le plus perfectionné. Elle peut produire par mois 5.000 hectolitres d'alcool de riz à 90°. C'est sous cette forme que l'alcool est expédié en France pour les besoins de la défense nationale, et il en a été expédié par l'ensemble des quatre distilleries Fontaine : Hanoï, Namdinh, Haiduong et Cholon jusqu'à 20.000 hectolitres par mois. Mais, normalement, cet alcool est coupé et préparé pour la consommation indigène.

La distillerie possède une rizerie de 20 tonnes par jour, ce qui n'est rien, bien entendu, à coté des rizeries de Cholon ; mais elle se distingue de celles-ci, du moins des rizeries chinoises, par une extrême propreté et par des dispositifs pour empêcher les accidents. Nous croyons d'ailleurs savoir que la Société Fontaine se propose d'augmenter considérablement l'importance des rizeries attachées à chaque distillerie et qu'elle a du matériel en route pour au moins quatre rizeries de 50 tonnes.

L'ensemble des machines à vapeur et à gaz donnant la force motrice atteint environ 200 chevaux.

MINISTÈRE DE LA MARINE
(*Journal officiel de la République française*, 12 février 1920)

Par décision ministérielle du 9 février 1920, M. l'ingénieur principal d'artillerie navale Regard (Marius-Polydore)[1872-1939][Polytechnicien, chevalier de la Légion d'honneur], de la commission d'études pratiques d'artillerie de côte, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite, à titre

d'ancienneté de services et sur sa demande, pour compter du 1er octobre 1920, date à laquelle cet officier supérieur sera rayé des contrôles de l'activité.

La foire de Hanoï
NGUYÊN KHÀC CÀN,
membre indigène de Chambre d'agriculture de Cochinchine,
délégué à la 2e foire de Hanoï (14-28 décembre 1919)
(*L'Écho annamite*, 22 juillet 1920)

Dans l'allée centrale conduisant du boulevard Gambetta au Musée commercial et industriel de Hanoï, on voit à gauche, en entrant, le stand de la Société française des distilleries de l'Indochine qui a offert au public des alcools indigènes, des alcools de lotus et de camomille, de nombreuses liqueurs annamites, des vins aromatisés dits de Chine, des rhums et tafias préparés avec le pur jus de cannes à sucre locales, whisky, vinaigre de riz, alcool pur pour pharmacie, alcool pour éclairage et moteurs.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 57)

Siège administratif : 55, bd Bobillot, Hanoï.

Siège administratif

MM. A.R. FONTAINE, administrateur délégué ;
BOYAVAL, fondé de pouvoirs ;
[Raymond] PIOT [7], fondé de pouvoirs ;
[Pierre] THOMAS, directeur technique
COULES, secrétaire ;
SAUVAGE, comptable ;
GRÉMILLET, caissier.

Usine de Hanoï

MM. VAN DEN BUSSCHE [ou Vandenbussche], directeur ;
LABENSKI, chimiste ;
BERSET, chef mécanicien [futur créateur des Cycles de l'Indochine (Cyclindo) à Hanoï)].

Usine de Nam-Dinh

MM. WOUSSEN, directeur ;
NGUYÊN-VAN-LE, chimiste ;
RÉTIF, chef mécanicien.

Usine de Haiduong

MM. CARBONNEZ, directeur ;
CHARLOT, chimiste ;
OLIVIER, chef mécanicien.

La grande industrie au Tonkin
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 14 mai 1922)

Nos lecteurs de France et de l'étranger et même ceux de Cochinchine, pourraient croire que nous exagérons lorsque nous parlons du développement industriel du Tonkin ; de fait, c'est l'accusation qui a été portée contre nous par un confrère pessimiste. Notre meilleure réponse sera de donner des photographies récentes de ces

---

[7] Raymond Piot : né le 19 avril 1874 à Somain (Nord). Fils de Eugène Jules Piot, marchand de levures, et de Marie Octavie Gossieaux. Marié à Haïphong le 29 oct. 1914 avec Marie-Jeanne-Eugénie Roux. Chevalier de la Légion d'honneur (1925). Administrateur des Distilleries de l'Indochine (1928). Décédé en 1946.

industries, que d'aucuns prétendraient volontiers être grossies démesurément par notre propre imagination.

Nous avons déjà fait défiler devant les yeux de nos lecteurs une série de 10 vues de la grande usine de la Société industrielle de Chimie [SICEO] de Haïphong, une série de photographies de l'usine de couleurs et huile siccative [Testudo] de MM. Poinsard et Veyret, de Haïphong, deux vues intérieures de la Manufacture des tabacs de Hanoï. Voici aujourd'hui quelques photographies des usines tonkinoises de la Société Française des Distilleries de l'Indochine ; nous espérons être à même, dans quelque temps, d'en donner d'autres, montrant plus en détail l'aménagement intérieur des principales de ces usines.

On sait que la Société Française des Distilleries possède quatre grandes usines, dont trois au Tonkin : à Hanoï, Namdinh, Haidzuong [ou Haiduong] et une en Cochinchine à Binh-Tay, un des faubourgs de Cholon.

Certaines de ces usines sont de véritables groupes d'usines : telle l'usine de Hanoï qui comporte, outre la distillerie, une rhumerie, une vinaigrerie, une rizerie et une grande fabrique d'amidon, employant des procédés tout nouveaux et qui vient d'être mise en marche. Nous en donnerons une description détaillée dès que la fabrication sera parfaitement mise au point.

Les vues que nous donnons aujourd'hui sont toutes prises d'un avion.

1° Immeubles du siège administratif, entre les boulevards Gambetta, Gialong et Doudart de Lagrée. — Au coin des boulevards Gambetta et Gialong, la villa du directeur dans un vaste jardin, bd Gambetta les bureaux, et bd Doudard de Lagrée les villas des principaux employés. On aperçoit au-delà du bd Doudard de Lagrée l'hospice des Enfants métis.

2° Usine de Hanoï : au bas de la photographie, la fabrique d'amidon, au milieu, avec sa mince cheminée métallique, la rizerie, en haut la distillerie.

3° Usine de Namdinh, très avantageusement située sur le canal de Nam-Dinh, qui forme en cet endroit le port fluvial le plus important du Tonkin — En bas, à droite, on remarque les usines Caralp* : scierie, contractions mécaniques et briqueterie, avec l'une des cheminées en réparation.

4° L'usine de Haïdzuong, qui vient d'être considérablement agrandie.

———————

Tournée de M. le gouverneur général p. i.
(*L'Écho annamites*, 20 juin 1922)

Le gouverneur général et Madame Baudoin, accompagnés de M. le capitaine Thierry, officier d'ordonnance, sont arrivés hier soir vers 7 heures à la résidence de Namdinh, où un diner a été offert en leur honneur par M. le résident de France et madame Graffeuil. Étaient conviés les principaux industriels de Namdinh, MM. Landrieu et Delos, de la Cotonnière ; M. Émery, directeur de la Soierie ; M. Roussel, de la Distillerie ; M. Garnier, des Établissements de ce nom. Parmi les convives se trouvaient également M. le lieutenant-colonel Croll et l'administrateur-adjoint Crayssac.

……

De la Cotonnière, le gouverneur général se rendit à la distillerie de la Société Fontaine, où il fut reçu par M. Piot ; il visita également en détail cet établissement et s'intéressa particulièrement aux travaux du laboratoire.

……

———————

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1922)

Naissance. — Nous recevons le faire-part de la naissance, survenue le 19 juillet à Bordeaux, de Gérard Labenski, fils de Mme et de M. Jean Labenski, chimiste a la Société française des Distilleries de l'Indochine. Nous adressons nos meilleurs compliments aux parents et nos souhaits au bébé.

Radios de Hanoï
Visite du gouverneur général à l'usine de la Société des distilleries de l'Indochine
(*L'Écho annamites*, 24 octobre 1922)

Hanoï, le 20 octobre 1922.

Avant-hier, M. le gouverneur général [p.i. Baudoin] a visité l'usine de la Société des distilleries de l'Indochine à Hanoï, dont les honneurs lui furent fait par M. Piot et le personnel dirigeant de l'usine : MM. Samson, Vaden, Bubch [*sic :* Vandenbussche] ; Laigneau [*sic :* Laigniau], etc. L'usine des distilleries de Hanoï ne fabrique pas seulement de l'alcool et du vinaigre ; elle a acquis le droit d'exploiter les brevets Effront-Boidin et a déjà entrepris la fabrication d'amidon, de sucre, de riz d'extraits azotés de riz, etc. Les laboratoires de celle usine seront admirablement agencés et pourvus des appareils les plus modernes.

Le gouverneur général, en se retirant, a manifesté la satisfaction qu'il est permis de retirer du fonctionnement dans la colonie d'établissements aussi bien outillés et aussi résolument orientés vers le progrès.

ARTILLERIE COLONIALE
Réserve.
(*Journal officiel de la République française*, 24 novembre 1922)

Par décret en date du 18 novembre 1922, rendu sur la. proposition du ministre de la guerre et des pensions, des officiers de réserve de l'artillerie métropolitaine désignés ci-après, sont passés dans la réserve de l'artillerie coloniale :

.....

M. Trives (*François*-Marius), capitaine du 44e rég. d'artillerie, en résidence en Indo-Chine [8].

NAM-DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 décembre 1922)

Départ. — Vendredi par le train de 9 h. 15 nous ont quittés, allant à Hanoï, madame et monsieur Pullès [9], chimiste de le distillerie. Nous ne voulons pas les laisser partir sans

---

[8] François Trives (1888-1972) : polytechnicien, directeur adjoint des usines des Distilleries de l'Indochine au Tonkin et et en Annam, puis directeur de leur usine de Binh-Thay (1924), il passe en 1935 à la Compagnie des eaux et électricité de l'Indochine dont il devient président vers 1950. Voir encadré.

[9] Louis Auguste Jean Pullès : né le 7 janvier 1895 à Carcassonne (Aude). Ingénieur de l'École centrale des Arts et manufactures. Engagé volontaire (1915). Croix de guerre. Capitaine de réserve dans l'artillerie coloniale (1934).

leur adresser nos souhaits de bon séjour à Hanoï et surtout de prompt retour parmi noms. Beaucoup de monde était à la gare pour les accompagner.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin,* 28 février 1923)

Sont arrivés par l'*Orénoque* le 26 février :
Venant de Saïgon : M. Loiffel ; Mme et M. Klotz ; Mme et M. Loupy, greffier, Mme et M. Carbonnez, 3 enfants ; M. Mansuy, géologue ; M. Boniface ; M. Nicoli ; M. Lorenzi.

HANOÏ
PROCHAIN MARIAGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mars 1923)

Nous apprenons avec le plus vif plaisir le prochain mariage de M. Pierre Jean Guillaume Picou, industriel, décoré de la croix de guerre, avec mademoiselle Gabrielle-Marie-Jeanne Piot, la gracieuse fille de madame et de M. Piot, le distingué et très sympathique directeur de la Société française des Distilleries de l'Indochine.
……

Hanoï
Fête de la 199e section des médaillés militaires
(*L'Avenir du Tonkin* , 5 mars 1923)

M. et Mme Trives.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mars 1923)

Le dîner annuel des polytechniciens. — Samedi soir a eu lieu, dans un des salons de l'hôtel Métropole, le dîner annuel des polytechniciens. Assistaient à ce dîner :
M. et Mme Trives…

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1923)

Ceux qui nous quittent. — Par prochain courrier vont nous quitter M. Dorangeon, le très distingué directeur financier de la Société française des Distilleries de l'Indochine…
À tous, nous adressons nos meilleurs souhaits d'agréable congé.

NAM-DINH

(*L'Avenir du Tonkin*, 27 avril 1923)

Commission municipale. — Est acceptée la démission offerte par M. Woussen. de ses fonctions de membre de la commission municipale de la ville de Nam-Dinh.

M. Woussen vient de rentrer en congé par le dernier courrier.

M. Pullès, directeur de le Distillerie de Nam-Dinh, est nommé membre de la commission municipale de cette ville en remplacement de M. Woussen, démissionnaire.

NAM-DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 septembre 1923)

Commission municipale. — Est acceptée la démission offerte par M. Pullès de ses fonctions de membre de la commission municipale de la ville de Nam-Dinh.

M. Vollot, directeur de la Distillerie de Nam-Dinh, est nommé membre de la commission municipale de cette ville en remplacement de M. Pullès, démissionnaire.

La chauffe à l'anthracite pulvérisé
par Henri Cucherousset
(*L'Éveil économique de l'Indochine,* 28 octobre 1923)

On peut dire que *l'Éveil économique* aura été le champion de ce procédé de chauffe qui apporte la solution la plus satisfaisante au problème du combustible et à celui de l'écoulement des menus de nos mines d'anthracite. […] Depuis notre retour de France, nous avons plusieurs fois encore repris la question. Mais, déjà, un de nos abonnés [les Distilleries de l'Indochine à Hanoï] avait décidé de faire un essai. La mise au point fut lente, l'usine, d'ailleurs, avait d'autres sujets de préoccupation et une première période d'essais n'ayant pas donné satisfaction, les choses furent laissées provisoirement en l'état. Lorsque les autres travaux eurent été terminés et les nouveaux procédés de fabrication mis au point, notre abonné reprit, cette fois avec le plus grand succès, ses essais de chauffe à l'anthracite pulvérisée.

Ce sont ces deux séries d'essais qui ont été exposés par M. Raby dans le *Bulletin économique*. […]

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin,* 23 décembre 1923)

De retour. — Nous revoyons avec le plus vif plaisir parmi nous, après leur.congé en France, M. Piot, le si sympathique administrateur délégué de la Société française des Distilleries de l'Indochine, et madame Piot ; M. Dorangeon, le distingué directeur financier de cette société, et madame Dorangeon ; madame Bernhard, l'aimable femme de M. le directeur commercial de la Société des Distilleries…

À tous, nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE
Siège social : 10, rue de La-Boétie, Paris.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1924, p. I-60)

Siège administratif, 55, boulevard Gambetta, Hanoï.

MM. A.-R. FONTAINE, administrateur délégué ; R[aymond] PIOT, directeur général ; P[aul] BERNHARD, directeur pour le Tonkin et le Nord-Annam ; F. TRIVES, directeur adjoint pour le Tonkin et le Nord-Annam ; F[rançois] DORANGEON, directeur financier ; A. COUMES [10], secrétaire ; A. BIDAULT, chef comptable ; P. SAUVAGE, comptable ; P. GRÉMILLET, caissier-comptable.

Usine de Hanoï

MM. REGARD, directeur ; BARDOUILLET, ingénieur ; LAIGNIAU, chef de fabrication ; NGUYÊN-LÉ, chef de fabrication ; MÉZERGUE, chef mécanicien ; TABOUILLOT, agent administratif.

Usine, de Nam-dinh.

MM. WOUSSEN, directeur ; SINNER [11], chef de fabrication ; L. SAMSON, chef mécanicien.

Usine de Haiduong.

MM. CARBONNEZ, directeur ; VOLLOT, chef mécanicien ; OLIVIER, chef mécanicien.

Haiduong de 1924 à 1928

C'est le 8 janvier 1924 que se tint la première séance de la commission municipale. M. Monguillot, résident supérieur, avait tenu à la présider, donnant ainsi une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il portait à la jeune ville.

Les membres de la commission étaient :

MM. Deville, administrateur en retraite,

Carbonnez, directeur des Distilleries,

Nguyên-Huù-Dac, ancien tông-dôc en retraite,

Lê-Van-Long, ancien lanh-binh en retraite,

Vanderbaegbe, comptable de la résidence, secrétaire

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 juin 1928)

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1924, p. 2, col. 4)

Accident du travail. — Le 16 courant, vers 9 heures, les nommés Tran-thi-Giau, 15 ans, et Tran-van-Gian, 19 ans, coolies au service du nomme Nguyên-van-Chuy, 50 ans, charge d'enlèvement des cendres et résidus de l'usine des Distilleries de I'Indochine, ayant, au cours de leur travail, imprudemment ouvert un four, ont été pris sous l'avalanche de cendres incandescentes et très grièvement brûlés.

La jeune Thi-Giau est décédée peu après des suites de ses blessures. Le nommé Gian, conduit à I'hôpital indigène, y est décédé peu après son admission.

---

[10] Albert Coumes : ancien employé de Speidel à Haïphong.

[11] *Charles* Georges Pierre Sinner (Canteleu, section de Bapaume, Pas-de-Calais, 31 décembre 1897-Nice, 24 mars 1994) : fils de Charles Frédéric Guillaume Sinner, ingénieur ECP, directeur des distilleries de Cholon-Binthay, et de Mme, née Jeanne Marie Lucienne Péquignot. Marié à Nam-Dinh, le 11 février 1925, avec Marie Françoise Denobili.

Une enquête est ouverte.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 22 janvier 1924)

La Société française des Distilleries de l'Indochine vient de prendre une nouvelle initiative qui est destinée à rendre un réel service aux agriculteurs.

L'un des objectifs qu'elle poursuit avec ténacité est le développement de l'industrie du riz et, par voie de conséquence, l'amélioration de la qualité de la céréale qui fournit à l'exportation indochinoise son élément le plus important.

Elle vient de monter à Hanoï une usine de sélection mécanique des semences de riz, qui sera à même de fournir par mois 100 tonnes de paddy trié.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1924)

DÉPARTS. — Doivent partir par l'*Orénoque* dimanche 16 mars à midi :
À destination de Marseille : Mme Trives

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 3-7 avril 1924)

TAM-DAO. — Villa meublée à louer pour mai et juin. Écrire Trives, 55, boulevard Gambetta [siège SFDIC].

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 et 30 avril 1924)

TAM-DAO. — Villa meublée à louer pour mai et juin. Écrire Trives, 48, boulevard Doudart-de-Lagrée.

LES GRÈVES REVENDICATIVES DE NAM-DINH EN 1924
(Phan Thahn Son,
« Le mouvement ouvrier vietnamien de 1920 à 1930 »,
in Chesneaux (dir.), *Tradition et révolution au Vietnam*, Anthropos, 1971)

Le 24 septembre 1924, cinquante ouvriers de la distillerie de Nam-Dinh (section de la décortiquerie) se mettent en grève pour protester contre la nomination d'un chef nommé Regard [12]. Ils présentent une liste de revendications précises (abolition des fouilles des ouvriers à la sortie, rétablissement de l'effectif ouvrier employé dans le

---

[12] Le chef de l'atelier de réparation mécanique Regard fut muté à la suite des plaintes des ouvriers de cet atelier.

transport des sacs vides entre onze heures et treize heures ...) [13] et obtiennent entière satisfaction. D'après le rapport de la Sûreté de Nam-dinh [14], ils ont été « conseillés » par le personnel de la distillerie de Hanoï qui a obtenu satisfaction après avoir effectué avec succès un arrêt de travail pour protester contre un chef d'atelier. Cette grève marque un progrès dans l'organisation de l'action et dans la solidarité de la classe ouvrière vietnamienne ; la direction de l'usine cède mais par la suite, elle procède à des licenciements de meneurs [15].

HANOÏ
Fiançailles
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 octobre 1924)

Nous apprenons avec le plus vif plaisir les fiançailles de mademoiselle Odette Blancsubé, la très gracieuse fille aînée de madame et de monsieur Blancsubé, le sympathique chef de bureau de la résidence supérieure, avec M. Henri Marie Criaud, de la Société française des Distilleries de l'Indochine, décoré de la Croix de guerre.

Nous adressons aux jeunes fiancés nos meilleurs souhaits de bonheur et prions leurs parents si estimés ici d'agréer nos sincères compliments.

Ingénieurs et ingénieurs-conseils
(*Annuaire industriel*, 1925)

Charlot (A.). E.P.Z. [École polytechnique de Zurich]. Ingénieur-chimiste à la distillerie [SFDIC] de Hai-Duong, Tonkin.

Publications de mariage
11 février
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1925, p. 568)

M. Charles Georges Pierre Sinner, ingénieur, et Mlle Marie Françoise Denobili, sans profession, tous deux domiciliés à Namdinh.

HAIDUONG
(*L'Avenir du Tonkin,* 22 avril 1925)

Commission municipale. — Est acceptée la démission de ses fonctions présentée par M. Carbonnez [16], membre de la commission municipale, pour raison de son retour en France.

---

[13] Tràn Van Giâu, La classe ouvrière vietnamienne (en vietnamien), Hanoï, 1958, p. 350.
[14] Archives de Hanoï, cote 39581.
[15] Trân Van Giâu, La classe ouvrière vietnamienne (en vietnamien), Hanoï, 1958, p. 350. L'auteur a rencontré un ancien de cette grève, l'ouvrier Pham Vi, qui affirma qu'il avait travaillé dans les mines de Hông-gai.
[16] Émile Ferdinand Carbonnez : futur secrétaire de l'association amicale des Indochinois du Tonkin et du Var, à Toulon.

Est nommé membre de la commission municipale de la commission municipale, pour une durée de trois ans, M. Vollot, ingénieur à la distillerie de Haiduong.

L'industrie au Tonkin en 1924,
d'après un rapport du Résident supérieur au Tonkin
(*La Revue coloniale* octobre 1925)
(*L'Écho annamite*, 27 janvier 1926)

6° Distilleries. — La Société des distilleries de l'Indochine [SFDIC] a décidé, dans son assemblée du 17 juin 1924, de porter son capital social de 11 à 33 millions. Cette société poursuit les travaux d'agrandissement de ses usines de Haïduong et de Nam-Dinh. Cette dernière emploie 250 ouvriers et a traité, pendant l'année 1924, 12.400 tonnes de paddy en rizerie et 11.200 tonnes de riz en distillerie, produisant 44.400 hectolitres d'alcool, soit 4.900 de plus qu'en 1923.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE
Siège social : 10, rue de La-Boétie, Paris.
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-43-44)

Siège administratif, 55, boulevard Gambetta, Hanoï.
MM. A.-R. FONTAINE, président du conseil ; R[aymond] PIOT, directeur général en Indochine ; P[aul] BERNHARD, directeur pour le Tonkin et le Nord-Annam ; F[rançois] DORANGEON, directeur financier ; H. BARDOUILLET, ingénieur ; A. COUMES, secrétaire ; P. SAUVAGE, comptable ; P. GRÉMILLET, caissier-comptable.

Usine de Hanoï
MM. WOUSSEN, directeur ; VANDENBUSSCHE, ingénieur ; LAIGNIAU, chef de fabrication ; NGUYÊN-LÉ, chef de fabrication ; [Marcel] VEYRENC, chimiste ; TABOUILLOT, agent administratif ; MÉZERGUE, chef mécanicien ; LE FLAMAND, chef mécanicien.

Usine, de Nam-dinh.
MM. PULLÈS, ingénieur ; [Charles] SINNER, chef de fabrication ; L. SAMSON, chef mécanicien.

Usine de Haiduong.
MM. VOLLOT, ingénieur ; LARAIGNOU, chef de fabrication ; OLIVIER, chef mécanicien.

LA MISSION ÉCONOMIQUE JAPONAISE

Les corps élus fêtent brillamment le passage de la mission économique japonaise
dans la capitale de l'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1925)

Banquet à l'hôtel Métropole
Bernhard, directeur de la Société française des distilleries de l'Indochine à Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mars 1926)

Est nommé membre de la commission municipale de Hai-Duong pour une durée de trois ans, M. Bonnet, directeur des Distilleries de Hai-Duong, en remplacement de M. Vollot, démissionnaire.

Haïphong.
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mars 1926)

PROCHAINS DÉPARTS. — Partiront par le *Claude-Chappe* jeudi à 5 h. du matin :

À destination de Marseille : M. et Mlle Jabœuf ; M. Hilaire ; M. Filuzeau, M. Poinset, Mme et M. Pullès ; Mgr Munagori, évêque de Bui-Chu ; les R. R. P. P. Gispert ; Mme Arnold, artiste lyrique, M. Boucarut, ténor.

NAM-DINH.
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 mars 1926)

Commission municipale. — Est acceptée la démission offerte par M. Pullès, de ses fonctions de membre de la commission municipale de la ville de Nam-Dinh.

Est nommé membre de la commission municipale de la ville de Nam-Dinh, M. Vandenbussche, directeur de la Distillerie à Nam-Dinh, en remplacement de M. Pullès, démissionnaire.

La foire de Hanoï
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 28 mars 1926)

La Société des Distilleries expose ses alcools, rhums et vinaigres, mais surtout les sous-produits de distillation, d'une incroyable variété obtenus par la désazotation des riz : riz désazoté, qui est de l'amidon presque pur et dont on retire de l'amidon blanc, du glucose et du maltose, du lactate de magnésie, utilisé en pharmacie ; de l'amylosine, produit azoté de grande valeur alimentaire qui sert à la fabrication de bouillons concentrés et d'aliments de régime. On voit l'intérêt que pouvait avoir ce stand pour les pharmaciens. On y voyait aussi des peptones de riz, du noir décolorant, etc.

Et ceci ne marque que le début d'une série d'industries chimiques se rapportant à l'alimentation, l'hygiène et la biologie, car, comme l'*Éveil* l'a déjà plusieurs fois remarqué, si la Société des Distilleries Fontaine a, grâce à ses procédés perfectionnés, pu évincer les quatorze distilleries européennes ou autres nées du refus des nombreuses distilleries indigènes de se soumettre à la réglementation fiscale qui les eût laissées vivre, si elle a ainsi conquis le monopole de fait de la fabrication au Tonkin et réalisé par là d'énormes bénéfices, ces bénéfices ont été en grande partie réemployés dans le pays, attirant d'autres capitaux.

Et le pays, qui a procuré ces bénéfices, les retrouve considérablement augmentés sous forme de quatre groupes de magnifiques usines, sans parler d'un nombre imposant d'industries nouvelles.

C'est pourquoi on peut s'attendre à voir le stand devenir chaque année plus intéressant. Quant au visiteur indigène, ce ne sont pas tant les produits chimiques, auxquels il ne comprend pas encore grand-chose, qui attirent son attention, que les photographies de l'usine de triage mécanique des riz. Cette installation, dont nous avons donné une photographie dans notre dernier numéro, ne fait peut être pas un tri parfait mais a l'énorme avantage d'en faire un très rapide d'après le poids et la longueur des grains, triage très suffisant pour les besoins industriels et qu'il est facile de compléter, pour la sélection des semences, par le triage par transparence à la table Certani.

LE RUBAN ROUGE
à M. Piot, directeur général des Distilleries de l'Indochine
(*Le Progrès annamite*, 26 avril 1926)

Le 14 février à Hanoï, le personnel français de la Société française des Distilleries de l'Indochine se réunissait autour de son président, M. A. R. Fontaine, pour fêter la nomination dans la Légion d'honneur de M. R. Piot, directeur général de l'établissement. Le personnel français de Hanoi, Haiduong et Nam-Dinh était là au grand complet et le personnel indigène était représenté par deux délégués de chaque usine.

M. Ch. de Lansalut, administrateur de la Société, retenu par une légère indisposition, s'était excusé et avait chargé M. A. Fontaine de transmettre ses félicitations à M. Piot, auquel un superbe souvenir a été offert par ses collaborateurs.

Au dessert, M. A. R. Fontaine a prononcé l'allocution suivante :

Mon cher M. Piot,

Le personnel de la Société française des Distilleries de l'Indochine a voulu, à l'occasion de votre nomination de chevalier de la Légion d'honneur, vous manifester ses sentiments d'estime et de sympathie en vous offrant un objet d'art qui restera pour vous un précieux souvenir.

Il a voulu, et je lui en sais gré, m'associer à cette manifestation, à cette fête de famille, car je considère tout le personnel des Distilleries comme membres d'une grande famille industrielle, dont vous avez été le premier enfant, et qui, depuis 1897, s'est multipliée, puisqu'elle compte aujourd'hui cinquante enfants, et même un petit-fils en Charles Sinner, dont nous espérons bien voir le fils prendre la place qui aura été occupée par son père, par son grand-père.

Je ne serai plus là, hélas, car il me faudrait atteindre bien près de la centaine, et je n'ai pas cette ambition.

Si nous reportons, messieurs, nos souvenirs jusqu'en 1897, date où notre industrie prit naissance dans l'exploitation de la modeste distillerie du boulevard Francis Garnier, si nous envisageons le chemin parcouru, 1901, création de l'usine de Hanoi, 1903, installation de l'usine de Nam-dinh, puis celle de Cholon, enfin celle de Haiduong, nous pouvons être fiers de l'œuvre accomplie.

Mais l'exploitation de ces établissements, dont les besoins en riz deviennent de plus en plus grands, nous a conduits à créer des rizeries, d'abord pour l'approvisionnement exclusif de nos usines, et ensuite, pour la production du riz blanc.

C'est une branche nouvelle qui s'ouvre à notre activité.

Elle est appelé à un grand avenir par l'extension que vont donner à la riziculture les grandioses travaux d'irrigation déjà exécutés, en voie d'exécution et à l'étude. Je n'oublie pas, Messieurs, et tous les membres de notre conseil d'administration

partagent mon sentiment, que c'est à votre collaboration dévouée qu'est due la prospérité de la Société française des Distilleries de l'Indochine.

Sous l'impulsion éclairée de voire directeur général, monsieur Piot, vous apportez tous dans l'accomplissement de votre tâche, une intelligence, un dévouement auxquels, saisissant l'occasion qui m'est offerte, je tiens à rendre hommage.

Mon cher monsieur Piot, au nom du président de la République, et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur.

M. Fontaine, officier de la Légion d'honneur, a accroché le ruban rouge sur la poitrine de M. Piot, qui, visiblement ému, a pris la parole dans les termes suivants :

Cher Monsieur Fontaine,

Je ne vous ferai point un long et beau discours, pour la seule raison que j'en suis incapable.

Je ne puis que vous remercier, aussi simplement que sincèrement, des éloges que vous venez de décerner, tant à nos collaborateurs, à qui revient justement leur plus grande part, qu'à moi-mêne.

Mais, je saisis à mon tour, l'occasion qu'offre cette réunion, pour vous remercier surtout, au nom de tous, en présence de la plupart d'entre eux, étant bien sûr de leur unanime approbation, de la sollicitude que vous n'avez cessé de leur témoigner et dont vous leur avez donné, récemment encore, une nouvelle preuve...

Messieurs et chers camarades,

À vous aussi, je ne puis que renouveler mes vifs remerciements pour le trop beau souvenir que vous avez bien voulu m'offrir, et qui orne cette table.

À tous nos camarades de Cochinchine, que la distance empêche d'être ici ce soir, je réitère aussi mes non moins vifs remerciements, pour la trop belle croix qu'ils m'ont envoyée et que vous pouvez admirer.

Je vous invite, en formant le souhait qu'il revienne chaque année parmi nous, pendant longtemps encore, à lever vos verres en l'honneur à notre paternel président du conseil d'administration.

Je vous invite encore à boire à la santé de tous les absents.

Et, enfin, je bois à votre santé.

Au nom du personnel indigène, M. Lê, chimiste, a tenu à dire ensuite avec quelle joie chacun avait accueilli la distinction flatteuse dont M. Piot vient d'être l'objet.

La plus grande cordialité n'a cessé de régner pendant cette charmante soirée, au cours de laquelle MM. A. R. Fontaine et Piot ont pu apprécier les sentiments d'affection que leur porte le personnel des Distilleries.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mars 1927)

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir, les naissances survenues à l'hôpital de Lanessan … le 6 mars 1926 à 19 heures 10 de Monique Madeleine Marie Sinner, fille de Mme et M. Charles Georges Pierre Sinner, ingénieur à Nam-Dinh, croix de guerre.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 octobre 1927)

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 21 octobre 1927 à 11 heures 30, à la clinique Saint-Paul de Henri Georges Émile Pullès, fils de Mme et M. Louis Auguste Jean Pullès, ingénieur, croix de guerre à Hanoï.

Nous adressons nos compliments aux parents et nos souhaits au bébé.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 janvier 1928)

À l'École d'éducation physique. — L'abondance des matières ne nous a pas permis de publier, hier, le compte-rendu de la fête organisée par l' l'École d'éducation physique. en l'honneur de Mme et de M. A.R. Fontaine. Ce compte-rendu le voici :

L'École d'éducation physique a organisé dimanche dernier, à 3 heures de l'après-midi, une fête sportive fort bien réussie en l'honneur de madame et de monsieur A.R. Fontaine. Parmi les personnes assistant à cette fête, nous avons remarqué : M. et Mme Fontaine, M. Norès, directeur du Contrôle financier, S. E. Hoang-trong-Phu, M. Dorangeon, M. et Mme Le Pelletier, M., Mme et Mlle Woussen, M. et Mme Pullès, M. Le Gac, M. Lévi, M. et Mme Winter, M. et Mme Sauvage, M. Pham-Quynh, M. Nguyên-van-Vinh. M. Dô-thân, M. Pham-huy-Luc, Trinh-xuân-Nghia, Nguyèn-qui-Toan, etc.

M. Nguyen-Lè et les membres de l'École d'éducation physique recevaient avec empressement les invités. Les Annamites assistèrent très nombreux à cette manifestation du génie de celles auxquelles ils commencent à prendre goût, grâce à l'active et persévérante propagande des dirigeants de cette école. M. et Mme Fontaine constatèrent avec un vif plaisir les progrès étonnants faits par les élèves. Ceux-ci furent au nombre de deux cents et bien que dimanche dernier fut un jour de fête annamite, chacun tenait à être présent, à faire de son mieux pour témoigner sa reconnaissance à M. Fontaine, amides Annamites et bienfaiteur de l'école.

À l'issue de la réunion, M. Fontaine fit à l'École d'éducation physique un don de 1.200 piastres pour lui permettre de réaliser le projet de construction d'une piscine en ciment armé dont l'utilité est incontestable. M. Nguyên Lê remercia vivement, au nom de l'École qu'il dirige, M. Fontaine dont la bonté est inépuisable.

UNE GRANDE FÊTE À L'USINE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE A HANOI
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1928)

Allocution prononcée par M. le gouverneur général Monguillot [17], le dimanche 29 janvier 1928, à l'occasion de la réception organisée par le personnel indigène de la Société française des distilleries de l'Indochine en l'honneur de M. Fontaine, son fondateur.

Je remercie les organisateurs de cette fête annuelle de m'y avoir convié, puisqu'ils m'ont ainsi donné l'occasion d'apporter une marque d'estime à l'une des plus anciennes et des plus importantes industries de l'Indochine, en même temps qu'un témoignage de sympathie à son fondateur.

Faire l'éloge de cette maison, ce serait faire le votre, mon cher président. Pour ne pas heurter votre modestie, je me contenterai de nous féliciter d avoir eu la rare fortune de voir, à l'automne de votre vie, le plein épanouissement de l'œuvre que vous aviez

---

[17] Lequel Monguillot devient peu après administrateur de la Société des distilleries !

conçue, préparée et dirigée vous-même pendant de longues années. Pour les hommes d'action, comme vous, c'est là la plus belle des récompenses

……

[lignes illisibles]

Mais je sais que votre action n'est pas seulement inspirée par un sentiment de compassion envers les humbles et les faibles et qu'elle est aussi guider par une idée que je veux souligner. Vous avez été, en effet, l'un des premiers, parmi les Français d'ici, à comprendre que, puisque les deux races, française et annamite, sont appelées par leur destinée, à vivre côte à côte indéfiniment sur cette terre d'Indochine, il n'est pas possible qu'elle s'isolent l'une de l'autre, qu'elles se confinent dans une indifférence complète l'une vis-à-vis de l'autre, qu'elles restent sans liaison, sans relation. Une telle attitude paraîtrait encore plus anormale quand il s'agit de ces jeunes gens de l'élite annamite que nous avons formés dans nos écoles, que nous avons imprégnés de notre culture, auxquels [lignes illisibles]

Je sais bien que la possession d'un titre, d'un diplôme n'ouvre pas nécessairement le droit à un emploi, à une fonction. C'est là une idée que l'Annamite ne comprend pas encore, parce qu'elle est contraire à ses traditions, mais il faudra bien qu'il s'en pénètre. Il n'en est pas moins vrai que nous n'avons pas le droit de laisser inutilisées les valeurs sociales que nous avons nous-mêmes suscitées et préparées. La mise en valeur, l'exploitation des richesses naturelles qui abondent dans cette Indochine ont besoin de la collaboration de toutes les capacités techniques, aussi bien françaises qu'annamites. Ce n'est pas seulement une question de sentiment ou d'humanité, mais aussi d'intérêt. Et lorsque l'administration ne pourra plus suffire à absorber dans ses cadres les meilleurs éléments de la jeunesse annamite, il sera nécessaire que les industries privées entrent délibérément dans la même voie et fassent une place convenable à ceux qui sont le plus aptes, dans leur propre pays, à leur apporter un concours utile

Vous avez été ainsi un précurseur et je souhaite que votre exemple ait de nombreux imitateurs. Je pense, en effet, que là est la clé, la condition de la paix sociale, de l'ordre, du progrès, que nous voulons instaurer ici. Il faut que les intérêts français et annamites soient si intimement liés qu'ils en deviennent indissolubles. Ce n'est certes pas l'œuvre d'un jour ; encore faut-il la commencer. Association de capacités techniques, d'abord, associations de capitaux ensuite, quand la richesse acquise, surtout au Tonkin, sera assez développée et surtout assez répandue pour qu'elle ait besoin de chercher un emploi ailleurs que dans la thésaurisation ou, disons le mot, dans l'usure. Un tel programme serait-il chimérique ? Je ne le crois pas et, déjà, je pourrais vous citer quelques cas, encore trop rares, il est vrai, où ces deux formes d'association se sont cependant manifestées.

[L'exemple de Hoang-van-Ngoc à Thanh-Hoa]

Pour n'en prendre qu'un, je vous rappellerai que tout récemment, dans une province d'Annam voisine, la concession d électricité du chef-lieu a été donnée à un Annamite, ingénieur diplômé de nos écoles de la Métropole, associé à une firme française. C'est cet Annamite qui a construit l'usine, sur les plans de la firme française ; c'est lui qui l'exploitera, avec ses propres capitaux unis à ceux de la même firme. Voilà certes un exemple à relever et qui mérite d'être médité. Je suis certain que s'il était multiplié, bien des problèmes que pose la politique indigène dans ce pays, seraient facilement résolus, sans heurts et sans malentendus.

Mais je ne suis pas venu vous faire un cours de politique indigène et surtout je ne veux pas prolonger longtemps l'attente de ces braves gens auxquels j'ai tenu à venir moi-même décerner la récompense de leurs bons et loyaux services, afin de montrer que l'administration française sait reconnaître et récompenser les efforts de tous ceux, si humbles soient-ils, qui concourent à la même œuvre, à laquelle nous nous sommes dévoués : la grandeur et la prospérité de notre Indochine.

Nam-Dinh
Une belle manifestation de collaboration franco-annamite
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 février 1928)

[…] le *Courrier d'Haïphong*, rendant compte de la fête qu'offrait, dimanche dernier, à M. et Madame [Auguste-Raphaël] Fontaine le personnel indigène de la Société des Distilleries, pouvait dire avec raison :

« La cérémonie familiale, qui s'est déroulée dimanche après-midi à l'usine de la S.F.D.I.C. laissera un profond souvenir dans l'esprit de tous ceux qui y ont assisté. C'est une des plus belles manifestations de la solidarité franco-annamite, que nous ayons eu à enregistrer jusque aujourd'hui, la mise en pratique de cette politique de collaboration, que tout le monde s'accorde à considérer comme celle qui donnera les plus féconds résultats en ce pays. »

Nous ne répéterons pas ce qu'ont dit les journaux quotidiens de la fête elle-même, qui fut vraiment très belle et surtout très cordiale et à laquelle assistaient, autour de M. le gouverneur général p.i. et madame Monguillot, de M. le résident supérieur et de madame Graffeuil, de nombreuses personnalités françaises et annamites.

Nous nous contenterons de citer quelques passages des allocutions de M. l'ingénieur chimiste Nguyên-Lê, de M. R. Fontaine et de M. le gouverneur général. […]

Et M. Lê n'oublia pas, dans ses compliments et ses vœux, la digne compagne de M. Fontaine, ni son fidèle collaborateur depuis près de trente années, M. [Raymond] Piot, ni M. [Paul] Bernhard, lui aussi, comme M. [Pierre] Thomas en Cochinchine, un des vieux artisans de la prospérité de cette grande industrie. […]

De quelle satisfaction intense, a répondu M. Fontaine, je me serais privé si je n'étais revenu ici, aussi bien poussé par l'attachement que j'ai pour votre pays que par l'affection que je porte à tous ceux qui sont mes dévoués collaborateurs.

Oui, c'est pour moi une satisfaction immense de voir le chemin parcouru par la Société des Distilleries de l'Indochine, grâce au dévouement de tous.

En revoyant ces usines de Cholon, d'Hanoï, d'Haiduong et de Namdinh, et surtout celle-ci, la plus ancienne dont tous nous pouvons être fiers, mes souvenirs se reportent à trente ans en arrière ; je revois les difficultés de la création ici d'une industrie nouvelle, basée sur les découvertes scientifiques du savant Dr Calmette, aujourd'hui Grand Croix de la Légion d'honneur et membre de l'Académie de médecine, mais qui n'avaient encore reçu nulle part la consécration industrielle.

Vous vous rappelez, mon cher Piot, vous qui fûtes le collaborateur, l'ami de la première heure, l'angoisse qui nous assaillait devant des difficultés sans cesse renaissantes, difficultés qui n'ont été vaincues que par une volonté opiniâtre, car il fallait triompher ou disparaître.

Aujourd'hui, ces usines riantes et bien ordonnées, où le travail est parfaitement distribué, montrent bien aux populations annamites la supériorité de l'industrie française. Et c'est la longue continuité de ces efforts, qui m'ont si profondément attaché au Tonkin, devenu ma seconde patrie.

Vivant au milieu, de vous, j'ai appris à vous connaître et à vous estimer.

Vous connaissant, vous estimant, il m'était facile, il m'était agréable de comprendre vos besoins, vos espoirs, et de donner le plus possible satisfaction aux uns et aux autres. » […]

LA FÊTE ANNUELLE DE LA CROIX ROUGE
Un bal costumé 1830 dans les salons du palais de l'avenue Puginier
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1928)

Il y avait là :
M. Bernhard, directeur de la Société française des Distilleries de l'Indochine, et Mme Bernhard
M. Woussen, directeur de l'Usine des Distilleries françaises de l'Indochine, Mme et Mlle Woussen

---

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1928)

Reviennent en France : Dorangeon, directeur financier des Distilleries de l'Indochine ; Vandenbussche et Sinner, des Distilleries de l'Indochine.

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 mai 1928)

Madame Le Flamand, née Antoinette Renouf, son épouse ;
Monsieur Jack Le Flamand, son fils ;
Madame et monsieur Auguste le Flamand, ses parents ;
Madame et monsieur Juliard, ses beaux-parents ;
Madame et monsieur Sabin, sa sœur et son beau-frère ;
Madame et monsieur Marcel Ponthas, sa sœur et son beau-frère ;
Madame et monsieur Camus et leurs enfants, beau-frère et belle-sœur ;
Madame et monsieur J. Renouf, belle sœur et beau-frère ;
Monsieur Albert Juliard, son beau-frère ;
ont la douleur de vous faire part du décès de
monsieur Le Flamand Raoul,
mécanicien à la Société française des distilleries de l'Indochine,
survenu le 26 mai 1928 à son domicile
46, bd Armand-Rousseau à Hanoï.
Les obsèques auront lieu le dimanche 27 mai 1928 à 7 heures.
On se réunira à la maison mortuaire.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès — survenu ce matin à 4 heures boulevard Armand-Rousseau —de M. Raoul Le Flamand, le sympathique mécanicien des Distilleries de l'Indochine.

Le défunt, originaire de Cherbourg était âgé de 47 ans. Il était titulaire de la médaille militaire.

Ses obsèques auront lieu demain à 7 heures du matin. ,Les membres de la 190e section sont instamment priés de se joindre au convoi.

En cette pénible circonstance, nous adressons à la famille du défunt, à la Société des Distilleries, aux amis nos bien vives condoléances.

Visite instructive
(*Les Annales coloniales*, 14 juin 1928)

Les élèves de l'École normale d'instituteurs ont visité les usines de la Société des Distilleries de l'Indochine, route du Cimetière, à Hanoï.

Au Tonkin. L'Essor d'une Ville
HAÏDUONG
par Alfred BOLCHET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 1er juillet 1928)

La Société des Distilleries, ayant bien voulu remplacer son mur d'enceinte, austère et maussade, par une large grille et décorer de parterres sa façade, nous devrions, dans un avenir très rapproché, avoir là tout un quartier moderne, propre et bien tracé. Pour atteindre ce but, il suffit d'avoir de la persévérance et aussi une grande foi dans l'avenir.

NAM DINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juillet 1928)

Commission municipale. — M. Pullès, membre de la commission municipale, est nommé membre de la commission sanitaire municipale de Nam-Dinh en remplacement de M. Fradin.

L'exposition coloniale internationale
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mars 1929)

Le comité local chargé de préparer la participation du Tonkin à l'Exposition Coloniale internationale de Paris en 1931, est reconstitué comme suit :

……

Nguyen Lê, ingénieur à la Distillerie Fontaine à Hano

Hanoï
LA VIE MONDAINE
LE MARIAGE JEAN COVILLE-SIMONE WOUSSEN
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 avril 1929)

M. Léon Woussen, le très sympathique directeur de l'Usine de la Société française des Distilleriez de l'Indochine à Hanoi et madame Léon Woussen, si bonne, si avenante avaient la grande joie de marier hier leur charmante fille, mademoiselle Simone, avec un jeune rédacteur des Services civils fort estimé, M. Jean Coville, qui ne se trouvait pas complètement isolé de sa famille en ce beau jour de fête, puisqu'aussi bien M. Norès, directeur du Contrôle financier de l'Indochine, était à ses côtés comme parent et comme témoin.

M. Bastard, madame André Coville, installés à Vannes, auraient bien voulu, certes, être à Hanoï pour voir leur petits-fils et leur fils s'avancer à l'autel au bras d'une belle jeune fille, parfaitement bien élevée par des parents affectueux et ce même désir fut certainement partagé par deux frères qui préparent en France les grandes écoles et qui regretteront de n'avoir pu être auprès de leur sœur Simone lors de son mariage.

Au seuil de la cathédrale, le R. P. Dronet, en surplis, accueillit le collège et le guida vers le chœur tout baigné de lumières, tout paré de fleurs, puis il s'effaça pour laisser le R. P. Willebonnet, cure de Nam-Dinh, célébrer la cérémonie religieuse pour les raisons que l'on trouvera dans le beau discours qu'il adressa aux jeunes époux et que voici :

……

Madame Hermier, dont on connaît le très beau talent, permit à la nombreuse assistance de l'apprécier une fois de plus, en pareille circonstance, quand, pendant la quête, elle entonna l'*Alléluia*.

Le service donneur fut impeccablement assuré par de gracieux couples ; M. Tucat, Mlle A. Gautier ; M. Faute, Mlle L. Roumengous ; M. Martinet ; Mlle A. Henriet ; M. Pichon, Mlle A. Bride.

Et deux mignons enfants, délicieusement habillés, Roger Bardouillet et Lillone Gravereaud, portèrent majestueusement la superbe traîne de la mariée.

L'assistance était celle des grande jours ; elle attestait la sympathie en laquelle, à très juste titre, sont tenus M. et Mme Léon Woussen, fixés à la Colonie depuis fort longtemps.

M. le premier président de Cour directeur de l'administration judiciaire et madame Habert ; M. l'intendant général et Mme Montarou ; M. le directeur général p. i. des Douanes et Régies et madame Deyme ; M. le résident supérieur honoraire Tissot ; M. le directeur général de la maison Sauvage et madame Scalla ; S. E. Hoang-troug-Phu, tong doc de Hadoug , M. l'administrateur résident-maire et madame Tholance ; M. l'avocat-général Lebel ; M. l'administrateur et Mme Le Guénédal ; Mme et Mlle Ehret ; Mlle Aubert ; M. le substitut général Joyeux ; M. Autigeon, directeur du Collège de Protectorat, Mme Mus, directrice de l'Institution des jeunes filles, M. l'inspecteur de la Garde indigène et Mme Girard étaient parmi les nombreuses personnalités qui, mêlées aux très nombreux amis de la famille, vinrent à la sacristie apporter leurs souhaits et leurs compliments aux jeunes mariés et à leurs parents.

Il y avait aussi, venues prier pour le bonheur des nouveaux mariés plusieurs bonnes sœurs, dont la Sœur Antoine, directrice de l'hospice de Thai-Ap.

Le temps n'était pas à l'unisson de la belle assemblée. Il n'était pas aimable et l'imposante cérémonie de la cathédrale terminée, on craignit de ne plus revoir la gracieuse mariée qu'une vilaine grippe tenaillait depuis plusieurs jours.

Mais dans les vastes et beaux salons du cercle de l'A F. I.M. A. où Mme Woussen recevait, au sortir de l'église, ses nombreux invités, madame Jean Coville, toute rose, toute souriante, apparut bientôt au bras de son mari et elle fut fêtée comme il convenait.

Là se retrouva le cortège : M. le secrétaire général du Gouvernement général de l'Indochine Graffeuil et Mme Bernhard ; M. Norès, directeur du Contrôle financier, et Mme Paris ; M. Bernhard, directeur général de la Société française des Distilleries de l'Indochine, et Mme Hébert ; M. l'administrateur Tharaud, résident de France à Hadong, et madame Douguet ; M. Pâris, trésorier payeur général, et madame Dupont ; M. l'administrateur Douguet, directeur des bureaux de la Résidence supérieure, et madame Tharaud ; M. Tortel, directeur de la filature de Nam-Dinh, et Mme Hermier ; M. l'administrateur Forsans, résident de France à Vinh-Yên, et Mme Bardouillet ; M. Bardouillet, ingénieur à la Société française des Distilleries de l'Indochine, et Mme Michelot ; M. Michelot administrateur adjoint des Services civils, secrétaire particulier de M. le résident supérieur, et Mme Pullès ; M. Pullès et Mme Sinner ; M. et Mme Roumengous ; M. l'administrateur adjoint et Mme Varet ; M. et Mme Borel ; M. et

Mme de Pereyra ; le capitaine et Mme Vayssière ; M. Sinner et Mlle Ch. Tharaud ; le lieutenant et madame Lefèvre ; M. Dubuis et Mlle C. Butel ; le lieutenant Coufinhal et Mlle Y Normant ; M. Maurand et Mlle Gravereaud ; M. Roumengous et Mlle Henriet. '

Là se retrouvèrent : Mme Deyme ; M. le trésorier payeur Gehin ; M. l'administrateur en chef des Colonies Damiens, M. le président de la chambre de commerce et Mme Perroud, M. l'administrateur résident de France à Nam-Dinh, Mme et Mlle Gehin ; M. Paris, officier de marine ; M. Isle de Beauchaine, des Douanes et Régies ; M. l'administrateur Butel ; M. et Mme van den Busch [Vandenbussche], des Distilleries ; M. l'administrateur et Mme Cyprès ; Mlle Lesterlin, M. le directeur de l'*Avenir du Tonkin* et madame H. de Massiac ; Mme et Mlle Ehret, M. l'administrateur en chef des Colonies et Mme Jeanton ; madame Gravereaud et ses enfants ; M. et Mme Gautier ; Mme et Mlle Verneuil ; M. et madame Mariotti ; Mme Bride et son fils ; M. Georges Beau ; M. Lê, chimiste, et deux charmants enfants ; M. An, Mme Roumengous ; M. Samarcq, etc, etc.

M. Cu-An, l'auxiliaire désormais indispensable des réunions mondaines, avait disposé avec goût un buffet où l'on trouvait les choses les plus exquises et de l'excellent champagne.

On y fit largement honneur.

Un orchestre philippin mena les danses ; et une aimable gaieté s'empara bien vite de l'assistance auprès de laquelle M. et madame Woussen se multipliaient. Il fallut bien se séparer, on le fit le plus tard possible, retenu que l'on était par l'extrême cordialité de l'accueil.

Encore une très belle fête familiale à enregistrer. Félicitons-en madame Woussen qui, en maîtresse de maison très avertie, sut parfaitement tout organiser.

Offrons à M. et à madame Jean Coville nos meilleurs souhaits de bonheur.

Hanoï
Mariage
(*La Volonté indochinoise*, 10 juin 1929)

Le mariage de M. Paul Armand Martinet, secrétaire des polices à Hanoï, avec Mlle Louise Henriette a été célébré le 10 juin à 16 heures à la mairie de Hanoï.

Les témoins étaient : MM. Marquet, inspecteur hors classe des Chemins de fer, Courteix, inspecteur de la Garde indigène, Roussel, directeur des Distilleries françaises de l'Indochine, et le docteur Forest*.

Nos sincères félicitations aux nouveaux époux.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 août 1929)

Chapa. — Le train de nuit hier voir était bondé. On remarquait … M. Pullès…

En plus, 44 voyageurs répartis dans les diverses classes.

NAM DINH
Scalpé par une courroie de transmission
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juillet 1929)

Le nommé Quech, 46 ans, aide-mécanicien à l'usine Van den Busch [Vandenbussche], voulant, au cours de son travail, passer sous un arbre de transmission le heurta de la tête et fut happé par la chevelure qu'il portait à la mode annamite et fut projeté contre la poulie de la pompe de secours.

Le mécanicien qui travaillait avec lui stoppa aussitôt la machine et l'on fit transporter le blessé à l'hôpital où son état a été jugé suffisamment grave au point d'exiger son transport à l'hôpital de Hanoï.

Hanoï se transforme, Hanoï s'embellit
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 décembre 1929)

Hanoï nous ménage chaque jour de nouvelles surprises : hier, on inaugurait la belle construction neuve du boulevard Gambetta, dans la propriété de la Société française des Distilleries de l'Indochine et M. et madame Bernhard étaient complimentés par les nombreux amis qui les entouraient.

……

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 janvier 1930)

Les obsèques de M. Grémillet. — Aujourd'hui, à 4 heures, ont eu lieu, suivies par une très nombreuse assistance, les obsèques de M. Paul Grémillet, âgé de 55 ans, caissier à la Société des Distilleries de l'Indochine, enlevé brusquement à l'âge de 55 ans.

M. Grémillet était un ancien Tonkinois fort estimé, dont toute la vie s'était déroulée, après son service militaire aux Zouaves, soit à Haïphong, soit à Hanoï.

Il avait participé à la Grande Guerre.

Nous renouvelons à madame Vve Grémillet, à la Société des Distilleries, à ses nombreux amis, nos bien vives condoléances.

La vie militaire

Affectation spéciale
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mars 1930)

Par décision du gouverneur général de l'Indochine du 15 janvier 1930, sont placés dans la position hors cadres (art. 18 de la loi du janvier 1925) et classés dans l'affectation spéciale (fonctions commerciales et industrielles), les officiers de réserve dont les noms suivent :

Infanterie coloniale

Lepelletier, Georges-Victor-Theodore, lieutenant, directeur de la comptabilité à la Société française des Distilleries de l'Indochine à Hanoï…

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1930)

Mme Woussen, femme du directeur des Distilleries de l'Indochine, a subi une opération à la clinique Saint-Paul.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1er octobre 1930)

Mariages : M. Marcel Veyrenc, ingénieur-chimiste aux Distilleries de l'Indochine, et Mlle Butel, fille du contrôleur des Douanes de Haiduong.

---

6 janv. 1931
(*Bulletin administratif du Tonkin*)

Arrêté acceptant la démission offerte par M. Pulles et nommant M. Charles Sinner en son remplacement comme membre de la commission municipale de Nam-dinh.

L'Office indochinois du riz a nommé son conseil de perfectionnement
(*L'Écho annamite*, 19 janvier 1931)

Le conseil de perfectionnement de l'Office indochinois du riz est composé comme suit :

Section nord indochinoise
MM. … [Paul] Bernhard, directeur des Distilleries de l'Indochine…

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 mars 1931)

Ceux qui nous quittent. — […] Ces mêmes souhaits [de bon séjour dans la Métropole] s'adressent à M. l'ingénieur Bardouillet, de la Société française des distilleries de l'Indochine, à Mme Bardouillet et à leur fils.

En l'absence de M. Bernhardt, directeur, M. Bardouillet a assumé dernièrement avec une grande aisance l'intérim de la direction.

Le départ de M. et de madame Bardouillet sera vivement regretté de leurs nombreux amis qui les verront revenir avec joie à l'expiration de leur congé.

LA VIE MONDAINE À HANOÏ
UN GRAND MARIAGE
Paulette Bernhard
Pierre Billotte
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1931)

Un grand avènement mondain s'est déroulé samedi dans notre ville.

Le lieutenant d'infanterie métropolitaine Pierre Billotte, attaché à l'état-major de la brigade de Tong, épousait mademoiselle Paulette Bernhard, la toute jeune et gracieuse fille du grand industriel.

Deux cérémonies — l'une civile à l'hôtel de ville ; l'autre religieuse à la cathédrale allaient marquer cette journée qui devait se terminer dans les salons du bel hôtel du boulevard Gambetta où madame Bernhard recevait ses invités.

Notre police, toujours de si impeccable tenue, rendit à sa manière, par un service d'ordre irréprochable assuré aux abords de la mairie d'abord, sur la place de la cathédrale ensuite, hommage au brillant cortège dans lequel figuraient les chefs du corps d'occupation, les plus hautes notabilités civiles ; et des toilettes printanières d'un goût exquis, d'une élégance rare, que le beau temps avait permis de sortir pour cette heureuse circonstance.

M. Laforge avait procédé, en artiste comme toujours, et avec un grand luxe de plantes vertes et de fleurs, à la décoration de la salle des mariages.

M. l'administrateur Guillemain, résident-maire, procéda à l'union civile et prononça le discours que voici :

Madame.

Si j'apprécie le grand honneur qui m'est réservé de prononcer aujourd'hui votre union, je ne puis me défaire d'un certain scrupule à prendre la parole pour vous accueillir en cette maison, dont les archives, à leur tout premier début, ont enregistré les actes de naissance de votre oncle et de votre père, détiennent jalousement aussi la déclaration de votre propre naissance, et vont s'enrichir encore de votre acte de mariage. De telle sorte que si vous avez des droits certains à vous prétendre ici chez vous, je ne saurais, pour vous y recevoir, faire état de semblables titres d'ancienneté.

Ainsi, sous l'auréole de votre éclatante jeunesse, se trouve agréablement représentée, pour la première fois peut-être, la colonie française à la troisième génération. C'est plus qu'il n'en faut pour vous donner droit de cité hanoïenne, et vous procurer

l'occasion de faire mentir la statistique proclamant instable et flottante une population au travers de laquelle vous avez su vous ancrer avec tant de bonheur et pour le plus grand plaisir des amis qui vous entourent.

Vous appartenez, Madame, à une lignée de coloniaux déjà solidement constituée. Votre grand-père [Jean-Daniel] fut, à une époque où le seul fait d'habiter l'Indochine n'était pas sans mérite, un des hardis pionniers du commerce et de l'industrie française au Tonkin.

Votre père [Paul], atteint lui-même, avec plusieurs des siens, de la passion de la colonie, se faisait rapidement et brillamment distinguer de cet homme éminent, ce puissant réalisateur qu'est M. Fontaine, et, tout jeune encore, obtenait de sa confiance clairvoyante la direction d'une des plus importantes usines de l'Indochine qu'il administre avec la compétence et l'autorité que chacun se plaît à lui reconnaître.

Héritière d'une grande famille si complètement et depuis si longtemps attachée à ce pays, qu'aviez-vous mieux à faire. Madame, que de former le trait d'union entre la colonisation qui engendre la prospérité et la force armée qui lui garantit la sécurité.

La qualité rare des sentiments que vous avez inspirés, comme de ceux que vous éprouvez vous-même, justifierait seule vos mérites, si n'était déjà universellement établie la réputation de votre affectueuse tendresse et de votre bonté profonde.

Délicatement guidée par une maman attentive et dévouée, prudente conseillère et confidente des bons et mauvais jours, fidèle aux traditions de haute bourgeoisie qu'elle a elle-même reçues [née Bouchon], comment s'étonner de trouver en vous la jeune fille distinguée, aimable, toujours gracieuse et gaie, qui devait si pleinement séduire l'élu de son propre cœur ?

Que celle qui fut l'heureux artisan de votre bonheur recueille aujourd'hui ses légitimes satisfactions. Plus tard, trop tôt à son gré, viendra le chagrin de ne plus voir briller au foyer familial le rayon de soleil que vous étiez...

Je vous sais trop finement attachante pour ne pas réussir a vous le faire pardonner.

*
* *

À l'âge où beaucoup fuient les responsabilités, vous abordez résolument, Monsieur, la vie de famille. Vous en connaissez les obligations ; elles ne sont pas de nature à vous faire faiblir, pas plus que celles que vous tenez de votre haute origine.

Obtenir par sa valeur personnelle et ses efforts la faveur d'embrasser la carrière des armes n'est pas tâche suffisante, en effet, quand on porte le nom de l'officier général le plus hautement apprécié de l'armée coloniale [Gaston Billotte], dont le choix s'est imposé avec force pour assurer la défense de l'Indochine, et dont je craindrais au surplus de froisser la grande modestie en rappelant les nombreux et exceptionnels mérites.

Je le prie de ne pas m'en vouloir si, profitant de l'occasion qui m'est offerte, je lui exprime respectueusement l'admiration de tous pour sa brillante personnalité.

Délaissant la vie monotone des garnisons métropolitaines, vous aspiriez, Monsieur, à l'initiative chère aux Lyautey et autres grands chefs et que seules les opérations en pays neufs offraient à leur volonté d'action ; peut-être même dans l'ardeur de la jeunesse avide d'un superbe avenir, avez-vous rêvé de combats prometteurs de valeureuses citations.

Poursuivant la gloire, vous avez rencontré l'amour. Mais ceci n'exclut pas cela, et je vous connais de taille à affronter l'une après avoir conquis l'autre.

La vie s'ouvre vraiment à vous sous les meilleurs auspices. Héritier d'un nom déjà illustre dans les annales de l'armée, vous avez reçu de Madame votre mère l'éducation la plus raffinée, la plus élégante distinction ; à la noblesse de caractère vous unissez les plus belles qualités de cœur. Il ne manquait plus que de lire sur votre visage le rayonnement que donne à l'homme la conquête d'une affection féminine.

Sans doute, Madame, n'est-ce point sans un sentiment de triade mélancolie que vous voyez s'éloigner l'unique objet de votre tendresse et de vos soins maternels.

……

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
UNE IDÉE COMME UNE AUTRE
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 juin 1931)

Si nous en croyons un confrère saïgonnais, le gouvernement siamois, devant les difficultés rencontrées pour exporter sa production de riz, a décidé d'employer le paddy à la fabrication de whisky qui sera consommé dans le pays, ou vendu à l'extérieur.

Voila une bonne idée ! Et nous pourrions tous en faire notre profit. Les amateurs de whisky sont nombreux ici. Seul le prix élevé de cette eau-de-vie empêche un plus grand nombre de consommateurs d'en faire leur boisson habituelle. qui, mêlée au soda, constitue un diurétique remarquable.

Le paddy indochinois se vend difficilement, dit-on. Nous avons des distilleries en plein fonctionnement, dirigées par des ingénieurs qui sont véritablement le dessus du panier, « the top of the basket » comme disent nos voisins de Hong Kong, qui s'y connaissent.

Et ce ne serait pour eux que jeu d'enfant, de transformer la céréale indochinoise en un moelleux whisky qui, contenu dans des bouteilles carrées (du travail pour un

gentilhomme verrier de notre connaissance) et savamment « lancé », pourrait très bien avoir du succès auprès des amateurs et reviendrait à bien meilleur marché que les actuels whiskys.

Les soins avec lesquels serait distillé cet alcool pourraient être attestés par la mention A.G.D.G apposée sur les étiquettes (Avec garantie du gouvernement, et non ; avec g… de gu).

On pourrait ensuite essayer d'exporter cet alcool par tout l'Extrême-Orient.

Nous ne voulons faire de réclame pour personne mais nous devons reconnaître que l'alcool de riz obtenu par les procédés européens de distillation peut être transformé en différentes eaux-de vie de très bonne qualité.

L'alcool livré a la consommation indigène devient lui-même, avec le temps, de goût très exquis.

Nous nous souvenons que, pendant la guerre, à la distillerie de Haiduong, on dût enlever les fûts d'un entrepôt qui devait subir des réparations. Au cours de ce déménagement, des fûts, qui se trouvaient au fond et que la paresse des coolies avait laisse là jusqu'alors, furent roulés dehors. Deux ou trois étaient là depuis seize ans ; on voulut voir si leur contenu s'était conservé et on en mit un en perce.

Le fût était en bois de chêne et l'alcool, en vieillissant, avait pris la teinte blonde des eaux-de-vie de France. Quant au goût, il était exquis ; on en offrit à M. le gouverneur général Sarraut au cours d'une visite qu'il fit, et il fut stupéfait d'apprendre qu'il goûtait du vulgaire « choum-choum », alors qu'il pensait déguster du cognac.

Nous sommes bien renseigné pour en parler, car le débitant principal des alcools, le regretté Pélissier, avec qui nous étions lié, nous offrit quelques bouteilles de ce nectar qui eurent un vif succès chez les vignerons alsaciens à qui nous en offrîmes plus tard, au cours d'un congé. Ils le déclarèrent « famôs ». Or ce sont des gens qui s'y connaissent.

Mais revenons au whisky. On lui reproche de causer aux gens qui en boivent journellement pendant une soixantaine d'années, des tremblements continus.

Cela ne les rend pas infirmes d'ailleurs et il leur reste la ressource de s'embaucher dans les restaurants pour sucrer les fraises ou les beignets, pendant la saison. Et cette cette perspective de tremblement continu dans X... années, n'empêchera pas nos concitoyens de prononcer chaque jour leur : « Boy, un whisky soda, bien tassé. »

Pourquoi n'essaierait-on pas d'en fabriquer à la colonie ? Cela pourrait très bien prendre, et faire de l'argent, chose d'une importance capitale.

Conseil consultatif de la riziculture
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 octobre 1931)

Le Conseil consultatif de la riziculture pour le Nord-Annam et le Tonkin est composé des membres désignés ci-après :

MM. Guillaume, représentant de la chambre d'agriculture du Tonkin ;

Gauthier, riziculture en Annam ;

Vu-van-An, propriétaire foncier riziculture au Tonkin, membre du Grand Conseil des Intérêts économiques et financiers ;

Nguyên-huu-Cu, riziculture à Hanoï ;

Nguyen-gia-Huy, riziculture à Gia-Lâm, membre de la chambre d'agriculture du Tonkin ;

Nguyên-qué-Duong, propriétaire foncier, riziculteur en Annam ;

Bernhard, directeur des Distilleries de l'Indochine ;

Samuel Long, directeur de l'agence du Crédit foncier ;

Ton-thât-Quang, président du conseil d'administration de la Banque de crédit populaire agricole de Thanh-hoa ;

Nguyên-nang-Quôc, président du conseil d'administration de la Banque de crédit populaire agricole de Thai-Binh ;
Ngo-tiên-Canh, président du conseil d'administration de la Banque de crédit populaire agricole de Bac-Giang.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 octobre 1931)

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 18 octobre 1931, à 6 h. 30, boulevard Gambetta, nº 57, de Monique Katherine Magdeleine Billotte, fille de M. Pierre Armand Gaston Billotte, lieutenant d'Infanterie, et de Mme née Lucie Paule Bernhard, domiciliés à Hanoï.

L'incendie du *Georges-Philippar*
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1932)

Nous félicitons les rescapés, et en particulier les Indochinois :
M. Woussen, directeur des Distilleries de l'Indochine à Hanoï, et Mme Woussen…

FORCES AERIENNES DE TERRE
MUTATIONS
Réserve
(*JORF*, 20 mars 1932)

Au centre de mobilisation d'aérostation nº 111.
M. Le Gall [18] (Guillaume-Corentin-Marie), sous-lieutenant du centre de mobilisation d'aviation nº 34 (pour ordre), à la disposition du général commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine.

IL FAUT PURGER LA DOUANE
par H. CUCHEROUSSET`
(*L'Éveil de l'Indochine*, 17 avril 1932)

Le service des Douanes, où il y a tant d'honnêtes gens, où nous comptons des amis qu'aucun soupçon de la moindre faiblesse ne saurait effleurer, finira par jouir dans son ensemble d'une mauvaise réputation si M. le gouverneur général y continue, comme dans d'autres services d'ailleurs, sa politique de faiblesse vis-à-vis des concussionnaires.
Cette politique est d'ailleurs bien dangereuse pour les agents français car elle justifiera un jour, comme cela vient d'arriver pour un service en Annam, le remplacement des agents français par des agents annamites. Il est évident, en effet,

---

[18] Guillaume Le Gall (Pont-L'Abbé, 16 juillet 1903-Saint-Germain-en-Laye, 27 décembre 1974), marié à Fougères, en 1932, avec Françoise Michel, de Remiremont. Dont : Hervé (1935-1936) et Dominique (Haïphong, 11 août 1941-Sète, 25 novembre 2013), mariée à Philippe Serène, fils de l'ancien directeur de l'Institut océanographique de Cau-Da. Guillaume Le Gall, ingénieur chimiste de l'Institut industriel du Nord (1925), travailla pour la SFDIC au Tonkin, puis à Saïgon.

qu'avec les progrès de l'instruction, un nombre de plus en plus grand d'Annamites ont une instruction égale, quand ce n'est pas supérieure à celle d'un certain nombre d'agents français des cadres inférieurs.

Quelle supériorité ceux-ci invoqueront-ils le jour où, vu le trop grand nombre de scandales, ils ne pourront plus invoquer celle de la vieille tradition d'honneur de l'Administration française ?

La supériorité de la peau ? Encore faudrait-il qu'il n'y eût pas, parmi ces blancs, trop de noirs ou de jaunes ! La supériorité de la nationalité ? C'est à dire brutalement le droit du plus fort ? C'est bien dangereux de ne compter que sur la force quand on est à un contre mille et qu'on n'est pas plus assuré que cela de voir la métropole appuyer des compatriotes qui ne se réclameraient que de la force.

On peut dire évidemment que, si fort qu'aillent certains concussionnaires français, ils sont encore moins gourmands que ne le seraient leurs remplaçants indigènes et que, là où le Français concussionne pour cinq mille piastres, l'Annamite concussionnera pour vingt mille. Seulement, dira la population indigène, l'argent reste dans le pays. Et puis, ajoutera-t-elle, n'est-ce pas l'impunité assurée aux uns et aux autres (sauf de temps en temps un pauvre type sans protecteurs, qui aura tondu de ce pré la largeur de sa langue), n'est-ce pas cette impunité qui empêche la mentalité administrative annamite de se réformer comme elle se réformerait au contact de chefs et collègues européens pénétrés de la vieille mentalité administrative française ?

C'est pourquoi les amicales de ces services devraient exiger l'expulsion et la punition des brebis galeuses.

Voici, malheureusement, un exemple de plus de la faiblesse (à moins que ce ne soit calcul machiavélique contre le personnel français) du Gouvernement général, dont nul n'ignore le désir de brusquer une évolution d'ailleurs inévitable.

Un distillateur (il n'y en a qu'un au Tonkin [la SFDIC] mais un assez grand nombre pour toute l'Indochine) reçut récemment la visite du nouveau douanier affecté au contrôle de sa distillerie. Il crut à une visite de politesse et s'informa si son visiteur était satisfait de son appartement, si son nouveau poste lui plaisait, etc.

« Tout à fait, dit le douanier, mais ce n'est pas à ce sujet que je viens vous voir. N'ayant jamais servi dans ce pays, je voudrais savoir comment les choses s'arrangent ici, de distillateur à douanier. »

— « Comment ? que voulez-vous dire ? Mais c'est bien simple. Vous comptez les quantités d'alcool qui sortent et voilà tout. »

— Oui, sans doute, dit notre technicien du comptage de bouteilles, mais c'est de l'arrangement entre nous que...

— « Ah ! l'arrangement entre vous et moi ! Quel arrangement aviez-vous donc avec le distillateur chinois chez qui vous exerciez ? »

— Eh bien ! voilà !.. Le distillateur me donnait six costumes blancs et six costumes kaki par an, 200 $ par mois et il réglait ma note mensuelle chez le Chinois. »

« Très bien ! très bien ! dit notre distillateur français : eh bien ! voilà la porte, f.. tez-moi le camp d'ici. »

Puis il alla dénoncer séance tenante le douanier à son chef.

Savez-vous ce qui arriva ? La prison préventive ? Un petit tour en correctionnelle ? La destitution ? Rien de cela ; tout simplement un petit changement de service avec avancement, c'est-à-dire avec moyen de gagner (?) davantage.

Notre douanier de l'alcool passa à l'opium. Et voilà comment un gouvernement agit quand il veut démoraliser un personnel.

Seulement çà coûte cher. C'est le secret de polichinelle que la Douane chiffre ses déficits par millions de piastres. Il faut s'appeler Diethelm pour s'en étonner. Pourtant n'a-t-il pas eu, tout récemment, en Cochinchine, l'occasion de prendre en flagrant délit (il fallait que le délit fût bougrement flagrant), un distillateur indigène qui, depuis quinze ans, avait une entente avec son douanier pour sortir 1.500 hectolitres par mois

pendant que le douanier en comptait 500, soit 180.000 hectolitres sur lesquels l'Administration n'a pas touché un sou.

Nous ignorons quelles ont été les sanctions, car il paraît que, pour une fois, il y aurait quand même eu des sanctions, et contre le distillateur et contre le douanier.

Ce que nous savons, c'est que MM. Diethelm et Pasquier continuent à être étonnés du formidable déficit dans les recettes des douanes et régies. On nous a même dit, mais ce doit être une galéjade, car c'était le premier avril, que M. Pasquier et M. Diethelm auraient ouvert une enquête pour rechercher la cause de ce déficit.

Les causes de ce déficit ? Mais ces Messieurs n'ont qu'à se regarder non pas à la glace déformante de l'*Europe nouvelle*, du *Temps* et autres journaux de la Métropole, si bien disposés pour les organisateurs de propagande indochinoise, mais dans une bonne glace sans défaut des Verreries d'Extrême-Orient.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1932)

Sont repartis en France : … Boyaval, administrateur délégué des Distilleries d'Indochine …

ÉTAT CIVIL
NAISSANCES
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Hanoï. — Dorangeon Jenny, fille du directeur financier des Distilleries de l'Indochine et de Mme, née Alberte Beau.

TONKIN
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

Sont revenus en France : MM. … Sinner, des Distilleries de l'Indochine.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
DISTILLERIES DE L'INDOCHINE
(*Le Temps*, 14 août 1933)

[…] Au Tonkin, notre usine de Hanoï a été maintenue en chômage, nos usines de Namdinh et de Haiduong continuant à suffire largement aux besoins de la consommation. […]

HANOÏ

EN FLANANT
I

par le promeneur
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1933)

Rue Borgnis-Desbordes

La Société française des Distilleries de l'Indochine a réalisé, pour exposer ses produits, le rhum en particulier, un décor fort séduisant : l'endroit est passager et l'on s'arrête volontiers devant les vitrines pour voir les étalages.

[La crise menace nos charbonnages]
par Henri Cucherousset
(*L'Éveil de l'Indochine,* 1er avril 1934)

[…] Le charbon pulvérisé, dont on parlait beaucoup alors dans les revues techniques, […] est loin d'avoir donné ce que l'on en attendait.

[…] Les Distilleries d'Indochine, de tout temps (et c'est un grand mérite), à la tête des progrès techniques en Indochine, avaient fait des essais à Hanoï qui n'avaient pas donné des résultats encourageants. On pouvait, il est vrai, contester ce « pas encourageants » car ces essais n'avaient pas été faits dans les meilleures conditions. Il aurait fallu porter la chaudière du rez-de-chaussée au premier étage pour obtenir une chambre de chauffe plus vaste et pouvoir sortir aisément les cendres par dessous.

Mais peut-on blâmer cette société de n'avoir pas fait alors une très grosse dépense pour un résultat incertain ? Elle a, assez souvent, sacrifié des capitaux considérables à des essais qui n'ont pas donné, dans les conditions industrielles, ce que les travaux de laboratoire avaient pu faire espérer. Dans ces conditions, l'homme d'initiative a toujours tort, car à côté de lui, M. Dumufle, son concurrent, se tourne les pouces dans son fauteuil, en attendant de voir ce que les essais vont donner. S'ils échouent, il ricane ; s'ils réussissent, il en profite sans avoir rien déboursé préalablement.

C'est pourquoi nous estimions déjà alors, que ce n'était pas à un quelconque client à faire les frais de coûteux essais, mais à une association des charbonnages, dont nous suggérions alors la création. […]

ANNONCES LÉGALES

ÉTUDE DE Me PASCALIS
DOCTEUR EN DROIT
Avocat à la cour de Hanoï
40, boulevard Gambetta Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 juillet 1934)

D'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance de Haïphong, le 14 mars 1934, enregistré.

Entre M. SAMSON, Louis Désiré, chef mécanicien aux Distilleries de l'Indochine, demeurant à Haiduong.

Et Mme FORTIN, Suzanne Eugénie, demeurant a l'Hôtel de l'Europe, rue Paul-Bert à Haïphong.

Il appert :

Que le divorce a été prononcé d'entre lesdits époux.

Pour extrait,
PASCALIS.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Noms et prénoms	Professions	Adresses
240	Dorangeon (François)	Société des Distilleries	En congé
575	Samson (Désiré)	Usine des Distilleries	Hai-Duong

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Journal officiel de la République française*, 14 janvier 1935)

Chevalier
Bernhard (*Paul*-Armand), ingénieur, directeur société coloniale au Tonkin [SFDIC] ; 28 ans, 6 mois de pratique professionnelle. A contribué, par son activité et son esprit d'organisation, au développement industriel de notre possession d'Extrême-Orient.

LÉGION D'HONNEUR
(*Chantecler*, 20 janvier 1935, p. 3)

M. Bernhard est un Indochinois pur sang, puisque né à Hanoï en 1886 et qu'il n'a quitté le Tonkin que pour aller faire des études très poussées en France. Aucun des anciens n'ont oublié son père, industriel, qui fonda, en 1903, avec MM. Eminente père, Godard, Fischer et Devizon, la Société des Distilleries du Tonkin, laquelle fusionna presque aussitôt [1912] avec la Société Fontaine, pour former celle des Distilleries de l'Indochine, que M. Bernhard dirige aujourd'hui avec la compétence et l'autorité particulière qu'on lui connaît.

Visite de M. le gouverneur général Robin à Nam-dinh
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1935, p. 1)

Sinner, directeur des Distilleries

LÉGION D'HONNEUR
AU MINISTÈRE DES COLONIES
(*Les Annales coloniales*, 15 janvier 1935)
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 19 janvier 1935)
(*Le Journal des débats*, 16 mai 1935)

Sont nommés chevaliers
Bernhard (*Paul*-Armand), ingénieur, directeur société coloniale au Tonkin [SFDIC] ;

HAIDUONG
Commission municipale
(*Chantecler*, 18 avril 1935, p. 6)

Démission Woussen qui part en métropole.
Nomination p. trois ans Gourguechon, dir. des Distilleries de Haiduong.

HAIDUONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juillet 1935)

Un grave accident de travail. — Au moment où ses camarades déchargeaient des sacs de riz, dans la cour de la distillerie, le coolie Cao-van-Phoi, 36 ans, originaire de Dông-Triêu, huyên de Cam Giang, est monté sur un tas de sacs. Tout à coup, un faux-pas le fit glisser, et le malheureux tomba sur les dalles en ciment d'une hauteur de 4 mètres.

M. Gourguechon, directeur de la Distillerie, l'a fait transporter immédiatement à l'hôpital. Cao-van-Phoi se trouve toujours dans le coma.

Une enquête a été ouverte par M. Arnaud, commissaire de police.

HANOÏ
Naissance
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 août 1935)
(*Chantecler*, 15 août 1935, p. 6)

Le 8 août, à l'hôpital Lanessan, de Hanoï, de Hervé Aimé Guillaume, fils de Mme et M. Guillaume Corentin Marie Le Gall, ingénieur chimiste aux distilleries de Nam-Dinh.

PHULY
UN GRAND MARIAGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1936)

Le samedi 28 décembre a eu lieu, à Phuly, le mariage de M. Henri Dubuis avec Mlle Pauline Apostoli, la gracieuse fille de M. Apostoli Alexandre, brigadier des Douanes et Régies en service dans cette localité.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Denobili Paulin, brigadier des Douanes et Régies à Haïphong, et David Maxim, commis-greffier à Nam-Dinh ; pour le marié : MM. Sinner Charles, directeur de la Distillerie à Nam-Dinh, et Romano Paul, secrétaire général de la Société Cotonnière à Nam-Dinh.

……

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des colonies
(*Bulletin officiel du ministère des colonies*, 1936)

Du 8 février 1936 :

Chevalier (au titre indigène)

Nguyên Lê, ingénieur chimiste à Hanoï ; 22 ans 5 mois 13 jours de pratique professionnelle. Titres exceptionnels: ingénieur d'une importante société industrielle indochinoise [Distilleries de l'Indochine] . A mis constamment l'influence qu'il exerce sur ses compatriotes au service des intérêts français dans notre possession d'Extrême-Orient.

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juin 1936)

Madame et M. Guillaume Le GALL, ingénieur à la Société française des Distilleries de l'Indochine, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Hervé Le Gall

leurs fils, décédé le 24 juin, à 9 h. 30, à l'âge de 10 mois.
Les obsèques auront lieu à Nam-Dinh le jeudi 25 juin à 17 heures.
On se réunira à la Cathédrale.
Le présent avis tiendra lien de lettre de faire-part.

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1936)

Par arrêté du résident supérieur au Tonkin du 27 novembre 1936, sont désignés pour faire partie, pendant l'année 1937, de la Commission de conciliation de Namdinh

comme membre patron français titulaire

M. Sinner, directeur de la Société française des Distilleries de l'Indochine à Namdinh

---

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1937)

Mariage. — Aujourd'hui, 11 janvier 1937, à 15 h. 30, a été célébré le mariage de M. Robert Nguyên dang Hoang, ingénieur des Arts et Métiers, domicilié à Hué, avec Mlle Do thi Be, sans profession, domiciliée à Hanoï.

Les témoins étaient : MM. Nguyên Lê, ingénieur chimiste des Distilleries françaises de l'Indochine, chevalier de la Légion d'honneur, à Hanoï, et Dinh van-Thieu, tri-phu honoraire à Hanoï.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

HAÏPHONG
MARIAGE
(*L'Avenir du Tonkin,* 7 juin 1937)

Le mariage de M. Pierre Adolphe-Hubert Mondain, agent de la Société des distilleries de l'Indochine, domicilié à Hanoï, avec Mlle Paulette Jeanne Blanche Duvert, fille de M. Duvert, des Douanes et régies à Haïphong, a été célébré le 5 mai à 17 h. 00, à la mairie de Haïphong.

Les témoins étaient : Mlle Jeanne Gravereaud, et M. Paul Bernhard, chevalier de la Légion d'honneur, directeur de la Société française des distilleries de l'Indochine à Hanoï.

Nous renouvelons nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Naissance
(*Chantecler*, 24 avril 1938, p. 6)

le 22 avril 1938, de Rollande, fille de M. René Jean Labandet, mécanicien aux Distilleries de l'Indochine, et de Mme, née Bui-thi-Truong, domiciliés à Haiduong.

Mariage
(*Chantecler*, 24 avril 1938, p. 6)

Edmond Sauvage, sous-chef de poste du service radio-électrique, et Marthe Rochat, de Hanoï.

Témoins : Paul Sauvage, chef comptabilité SFDIC Hanoï, et Robert Bernard, négociant à Haïphong.

HANOÏ
Mariages
Armand Guillou
Yvonne Le Bayon
(*Chantecler*, 6 novembre 1938, p. 8)

Les témoins étaient : M. François Lupiac, directeur général p.i. des Distilleries de l'Indochine…

Un banquet en l'honneur de M. Schwob d'Héricourt
(*Chantecler,* 18 décembre 1938, p. 4)

Les anciens élèves de l'École des hautes études commerciales offriront aujourd'hui 17 décembre, dans les salons de l'Hôtel Métropole, un banquet en l'honneur de M. Schwob d'Héricourt, président de leur association, et président de la Société des Distilleries d'Indochine, récemment arrivé de France.

Le banquet sera suivi d'un bal.

Naissance
(*Chantecler*, 22 décembre 1938, p. 6)

Naissance le 19 décembre de Jean Luc Pierre Michel, fils de M. Michel Georges Marie Van Ryswyck, agent SFDIC, et de Mme, née Aimée Berthe Perraud, de Hanoï.

Vols
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 février 1939)

M. Bonnet Pierre, ingénieur à la Société des Distilleries de l'Indochine à Haiduong, de passage à Hanoï, a porté plainte contre inconnu pour vol de garnitures de phares d'auto, valant 20 p.

Haïphong
Inauguration de la Bank of China
(*L'Avenir du Tonkin,* 17 février 1939)

Bernhard, inspecteur des Distilleries de l'Indochine

Liste électorale des élections des délégués
au Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2091-2358)

PROVINCE DE NAMDINH

65 Le Gall Guillaume, Ingénieur à la Distillerie 36 ans Namdinh
78 Nervo Henri Inspecteur des ventes à la Société des Distilleries de l'Indochine 51 ans Namdinh
107 Samy Pierre Employé à la Distillerie 32 ans Namdinh
110 Sinner Charles Directeur de la Distillerie 41 ans Namdinh
116 Vienot Émile Chef mécanicien à la distillerie 46 ans Namdinh

PROVINCE DE HAIDUONG

4 Bonnet, Pierre. Directeur Distillerie 50 ans Haiduong
21 Laboudet, René Mécanicien Distillerie 30 ans Haiduong
22 Laporte, Marcel Employé Distillerie 33 ans Haiduong
37 Samson, Louis Mécanicien Distillerie 46 ans Haiduong
40 Simon, Joachim Employé Distillerie 68 ans Haiduong

VILLE DE HANOI

53 Azyme Francis Mécanicien aux Distilleries de l'Indochine 39 ans Hanoï
124 Bernhard Paul Amand Directeur de la Société des Distilleries 52 ans Hanoï
590 Gourguechon Gilbert Ingénieur des Distilleries de l'Indochine 33 ans Hanoï
708 Labenski Jean Ingénieur à la Soc. des Distilleries de l'Indochine 52 ans Hanoï
847 Lupiac Pierre François Gustave Ingénieur à la Société des Distilleries 39 ans Hanoï
931 Mondain Pierre Comptable Soc. des Distilleries de l'Indochine 30 ans Hanoï
1053 Pietrin René Joseph Chef comptable à la Société des Distilleries de l'Indochine 47 ans Hanoï
1201 Sauvage Paul Louis Caissier comptable à la Société des Distilleries 60 ans Hanoï
1248 Tabouillot Louis Surveillant aux Distilleries de l'Indochine 33 ans Hanoï

1300 Van Ryswyck Michel Secrétaire à la Société des Distilleries de l'Indochine 30 ans Hanoï

Nam-dinh
Un accident à la Distillerie
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 octobre 1939, p. 4)

Le nommé Tran quang Dinh, âgé de 44 ans, et domicilié route de Hanoï, était en train de réparer une tuyauterie par laquelle s'échappe la balle de riz, lorsque l'échelle sur laquelle il était monté glissa. Il tomba violemment de quatre mètres de hauteur et fut transporté à l'hôpital provincial en proie à de très vives souffrances.

On constata une fracture des jambes.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAÏPHONG (TONKIN)
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
Année 1940
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1er avril 1940, pp. 503-509)

PROVINCE DE HAIDUONG

110 Bonnet Pierre Directeur des Distilleries Haiduong

PROVINCE DE NAMDINH

125 Sinner Charles Directeur des Distilleries

Hanoï
Réception du Gouverneur général
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 septembre 1940)

M. Fontaine, Administrateur de Société, et Madame Fontaine
M. Lupiac, Directeur des Distilleries de l'Indochine à Hanoï,

---

TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR
(*L'Avenir du Tonkin,* 22 octobre 1940)

C'est avec une grande émotion que nous vous appris la mort en France, d'un des enfants de la colonie : celle de Jean Daniel Bernhard, tué à l'ennemi, le 13 juin 1940, à Mallancourt, Meuse, fils de madame et monsieur Paul Bernhard, directeur général des Distilleries de l'Indochine à Hanoï.

Nous sommes aux côtés de cette famille hautement estimée, et partageons son deuil douloureux certes, mais combien glorieux !

A. T.

LES GRANDES ASSEMBLÉES

La Commission mixte du Grand Conseil
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1940)

Sont désignés comme membres de la commission mixte du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine, les notabilités dont les noms suivent :

Notabilités du Nord.
Membres titulaires indigènes
Nguyen Lê, ingénieur chimiste à Hanoï…

État civil
Naissances
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 janvier 1941)

Nous apprenons avec plaisir les naissances suivantes
— le 16 janvier 1941 à 13 h. 05, à la clinique Saint-Paul, de Philippe Charles Édouard, fils de M. Gilbert Charles Octave Gourguechon, ingénieur chimiste aux Distilleries de l'Indochine, et de Mme, née Louise Marie Renée Butel, à Hanoï.
Nos félicitations aux parents, aux grands-parents et nos vœux aux bébés.

Les audiences du gouverneur général
(*La Dépêche d'Indochine*, 28 août 1941)

HANOI, 27 août. — L'Amiral Decoux a reçu dans l'après-midi du 26 août M. Bernhard, inspecteur général de la société française des Distilleries de l'Indochine…

Les audiences du Gouverneur Général
(*La Dépêche d'Indochine*, 24 décembre 1941, p. 1, col. 7)

HANOÏ, 23 déc. — L'Amiral Decoux a reçu, le 23 décembre, … M. Bernhard, inspecteur général de la Société Francise des Distilleries de l'Indochine…

Les audiences du Gouverneur général
(*La Volonté indochinoise*, 9 janvier 1942)

Hanoï, 8 janv. — L'Amiral Decoux a reçu le 8 janvier … M. Bernhard, Inspecteur Général de la Société française des Distilleries de l'Indochine

---

Les audiences du Gouverneur Général
(*La Volonté indochinoise*, 3 mars 1942)

Hanoï, 3 mars. — L'Amiral Decoux a reçu le 3 mars M. Bernhard, Inspecteur Général de la Société française des Distilleries de l'Indochine…

Les audiences du Gouverneur Général
(*La Volonté indochinoise*, 28 avril 1942)

Hanoï, 27 Avril. — L'Amiral Decoux a reçu le 27 Avril M. Bernhard, Inspecteur Général de la Société Française des Distilleries de l'Indochine…

Au Gouvernement Général
(*La Dépêche d'Indochine*, 6 octobre 1942)

HANOÏ, 5 oct — Le Vice-Amiral d'Escadre, Gouverneur Général de l'Indochine et Madame Jean Decoux ont offert le samedi 3 Octobre un déjeuner qui réunissait quelques chefs d'industrie de la région de Hanoï
… Bernhard, directeur de la Société Française des Distilleries de l'Indochine…

Les audiences du Gouverneur Général
(*La Volonté indochinoise*, 9 février 1943)

5 Février
Hanoï, 5 février. — L'Amiral Decoux a reçu le 5 février … M. Bernhard, Inspecteur Général de la Société Française des Distilleries de l'Indochine…

Avis
(*L'Entente*, 17 mars 1951)

Les bureaux de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES DISTILLERIES DE L'INDOCHINE et de la SOCIETE ANONYME DES DISTILLERIES ANNAMITES DE L'ANNAM-TONKIN étant réquisitionnés par le Haut-Commissariat de France en Indochine, ils seront transférés du 55, boulevard Gambetta à l'usine de Hanoï, 30, rue Sergent-Larrivé à Hanoï, à compter du lundi 19 mars 1951.

Who's who, 1979 :
CHÉROT (Jean, Maxime), président de société- Né le 22 avril 1912 à Haïphong (Indochine). Fils d'Edgard Chérot, gérant des Distilleries de l'Indochine à Hanoï, et de Mme, née Antoinette Milliet-Baude. Mar. le 31 janv. 1966 à Mlle Jacqueline Stevant (1 enf. : Jean-Claude). Études : Lycée Albert-Sarraut à Hanoï. Dipl. : Bachelier. Carr. : à la compagnie nationale Air France (1934-1972), inspecteur commercial pour le Sud de la France, puis sous-directeur de l'agence de Marseille de cette compagnie (1938-1940), directeur de l'agence d'Air France de Casablanca (1945-1948), détaché à Tunis Air pour la création de cette société en qualité de directeur commercial (1948-1953), à la direction commerciale d'Air France à Paris (1953), puis directeur de cette compagnie pour la région Ouest de la France à Nantes (1954-1972), directeur du développement de la société Ores (1972-1974), président (1974-1977), puis président honoraire de la Société Cap Ouest à Nantes, vice-président de la Fédération des directeurs commerciaux

de France (1961-1969). Décor. : chevalier du Mérite commercial, officier du Nichan-Iftikhar Dist. : Médaille d'honneur de vermeil de l'aéronautique. Président (1973-1974) du Rotary-Club de Nantes-Est, président national honoraire du Skal-Club international, membre du Club de l'amitié. Grand Maistre de la Commanderie de Loire océane de l'ordre international des Anysetiers. Adr. ; privée, la Ferlière, Grandchamp-des-Fontaines, 44240 La Chapelle-sur-Erdre.

Le siège des Distilleries à Hanoï, 56, bd Gambetta (aujourd'hui rue Trân Hung Dao),
abrita en 1950 le maréchal de Lattre,
puis la délégation de la France après les Accords de Genève (1954)
Elle est devenue ambassade en 1973
et elle a été rénovée et agrandie en 1993.

Photo *Courrier du Viêtnam*

Photo officielle

L’ensemble du domaine a été acheté par l’État français en deux fois, en 1949 puis en 1952. Le Général de Lattre de Tassigny s’y est installé en décembre 1950 en tant que haut-commissaire de la France en Indochine et commandant supérieur des troupes françaises.

À la suite des accords de Genève, le site est devenu le siège de la délégation générale du gouvernement de la République française à Hanoï. Le 6 juin 1973, à la suite des accords de Paris, la délégation a été élevée au rang d’ambassade. À partir de 1993, d’importants travaux ont permis de créer des bureaux supplémentaires et rénover les édifices existants, pour aboutir à la configuration actuelle.